

■ Sommaire

Synthèse/Summary
Faits marquants

Environnement international
Conjoncture mondiale
Économie de la Nouvelle-Calédonie

Population-Société
Voyages des Calédoniens
Consommation des ménages

Emploi
Emploi - Marché du travail

Économie-Finances
Prix à la consommation
Échanges extérieurs
Activité bancaire

Système productif
Entreprises
Agriculture
Pêche-Aquaculture
Mines-Métallurgie
Énergie
Construction
Transport aérien
Tourisme

Annexe
Chiffres clés

Une année en demi-teinte



En 2015, la reprise espérée n'a pas eu lieu, même si les signes encourageants qui étaient enregistrés dans certains secteurs en début d'année se sont confirmés. L'économie calédonienne vacille, sous l'effet des tensions sur le marché mondial du nickel notamment, qui déstabilisent le secteur des mines et de la métallurgie bien sûr, mais aussi par ricochet, la production locale, la confiance des chefs d'entreprises et l'emploi.

Des éléments favorables à l'économie du territoire et des secteurs qui résistent bien

La demande intérieure se maintient et s'exprime en particulier par un recours accru aux crédits de la part de l'ensemble des agents économiques.

Les ménages, comme les entreprises, profitent notamment du dispositif calédonien de défiscalisation en faveur du logement intermédiaire. Ce dispositif relance la production et la vente de logements neufs, soutenant ainsi le secteur du BTP qui retrouve un volume d'activité satisfaisant, sur le segment de la construction d'habitat privé uniquement.

Parallèlement, l'activité touristique renoue avec ses belles performances de 2011 et 2012, et l'activité de croisière continue sa progression. Le territoire n'avait encore jamais accueilli autant de visiteurs sur une année. Les résidents se déplacent davantage également. Ainsi, le transport aérien de passagers connaît une activité soutenue tant à l'international que sur les vols domestiques. Dans le secteur primaire, les bonnes performances obtenues sur la production de légumes et de céréales, de même que sur la pêche au thon et aux trocas, sont atténuées par le revers sur la production animale et l'aquaculture de crevettes.

Mais les piliers se fragilisent

Malgré une activité minière et métallurgique particulièrement soutenue en 2015, le secteur du nickel subit des revers : la chute des cours au LME déprécie la valeur des exportations, alors que les volumes mis sur le marché continuent d'augmenter ; la politique de valorisation du minerai brut au niveau pays est questionnée par les différents acteurs de la filière ; et les métallurgistes s'engagent dans des politiques volontaristes de rationalisation de leurs coûts de production.

Les tensions sur la filière nickel se répercutent sur l'activité des autres secteurs économiques, désormais privés de l'effet d'entraînement qu'impulsait jusqu'alors le secteur nickel. Ainsi, pour la première fois, le secteur privé ne génère aucun emploi supplémentaire sur un an. Au contraire même, la situation se dégrade tout au long de l'année, pour finir au dernier trimestre avec 800 salariés de moins qu'au dernier trimestre 2014.

Le moral des chefs d'entreprises est en berne. Signe d'une certaine fragilité, ceux-ci recourent davantage aux crédits d'exploitation et le taux de survie des entreprises à cinq ans se dégrade.

En conséquence, les finances publiques se tendent et peinent à soutenir la relance de l'économie par des projets structurants qui prendraient le relais de ceux qui se sont achevés ces dernières années.

Au premier semestre 2016, les difficultés qui ont pris corps en 2015 se prolongent et se renforcent.

Agriculture / Pêche

Mai

La province Sud annonce son plan pour le secteur agricole : Agriculture cap 2025. L'objectif est de rendre le pays moins dépendant sur le plan alimentaire et de redonner de l'attrait à l'agriculture.

Octobre

Le groupe australien Far West Scallops Industry, la société Belema et Nord Avenir signent un partenariat pour la récolte de coquilles St Jacques à Bélep. La 1^{re} pêche expérimentale aura lieu courant 2016.

Décembre

Toute exportation de bois de santal brut est interdite, pour préserver la ressource et encourager la transformation locale.

Economie

Mars

Tenue à Tokyo au Japon, de la 40^e exposition internationale consacrée à l'alimentation et aux boissons, à laquelle participe notamment la Fédération des Industries de la Nouvelle-Calédonie (FINC).

Octobre

Trois régimes fiscaux visant à favoriser l'investissement économique sont prolongés jusqu'en 2022 et le dispositif sur le logement intermédiaire est reconduit pour trois ans, selon des modalités révisées.

Novembre

L'Assemblée nationale prolonge jusqu'en 2025 la défiscalisation nationale sur les investissements productifs et le logement social.

Décembre

Le gouvernement et les partenaires sociaux signent un accord-cadre sur la compétitivité à l'issue du séminaire sur la taxe générale à la consommation et la compétitivité, qui s'est tenu les 17 et 18 décembre. Les partenaires s'engagent ainsi collectivement en matière de compétitivité.

Emploi

Février

Hausse des salaires minimums. Le SMG passe ainsi de 151 985 à 152 912 F.CFP et le SMAG de 129 189 à 129 977 F.CFP.

Septembre

Le gouvernement prévoit de réformer la fonction publique de Nouvelle-Calédonie en adoptant trois avant-projets de loi du pays concernant la promotion de l'emploi local, l'intégration des agents contractuels et la modification du code des pensions de retraites des fonctionnaires.

Le gouvernement adopte un avant projet de loi du pays portant sur le statut des gens de mer.

Energie / Environnement

Avril

Tenue à Nouméa de la 3^e édition du sommet régional Oceania 21. 17 pays du Pacifique tentent de trouver un discours commun pour peser lors de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

Juin

Les nouvelles installations photovoltaïques du Port Autonome de Nouméa sont raccordées au réseau de EEC.

Juillet

Le gouvernement adopte une délibération autorisant la conclusion d'une promesse de bail à construction entre la Nouvelle-Calédonie et la SAS Prony Energies. La centrale à charbon du Sud pourra ainsi s'équiper d'une installation de stockage pour ses cendres. Celles-ci étaient jusqu'alors stockées à l'installation de stockage des déchets (ISD) de Paita, dont les accès ont été bloqués pendant un mois par les coutumiers de Paita. En attendant la création d'un centre de stockage, un projet de revalorisation locale des cendres a été lancé.

Octobre

Eramet annonce le report de son projet de construction d'une nouvelle centrale électrique pour l'usine de la SLN.

Novembre

Le gouvernement autorise l'exploitation de trois nouveaux projets photovoltaïques.

La Nouvelle-Calédonie participe au 4^e sommet France-Océanie qui se tient à Paris en amont de la COP21.

Fiscalité

Janvier

Entrée en vigueur de la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS), destinée à soutenir le financement des régimes sociaux. L'imposition est de 1% sur les revenus du travail et de 2% sur ceux du capital.

Février

Le Conseil Constitutionnel valide la proposition de loi du pays autorisant la province Sud à percevoir des centimes additionnels sur les jeux d'argent, taxe jusqu' alors perçue par la Nouvelle-Calédonie.

Décembre

Publication de la loi du pays du 18 décembre 2015 plafonnant la déductibilité fiscale des frais généraux encourus par les entreprises ayant leur siège social ou leur direction effective en dehors de la Nouvelle-Calédonie.

Publication de la loi du pays du 31 décembre 2015 étendant les téléservices et instituant une obligation de télédéclaration et de téléréglément pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Nickel

Janvier

Redémarrage de la production métallurgique de KNS, suspendue depuis le 26 décembre 2014 suite à une fuite de métal. Seul l'un des deux fours de production fonctionne.

Mars

Inauguration de la 2^e ligne de production de l'usine de Gwangyang en Corée du Sud. A terme, cette usine, alimentée en minerai de nickel garnierique par les mines de la SMSP, devrait atteindre une production totale de 54 000 tonnes de nickel contenu.

Signature d'un protocole d'accord entre la SLN et NMC pour la fourniture de 350 000 tonnes de minerai par an pour alimenter l'usine de Gwangyang. Ces livraisons ne réduiront pas les apports en minerais à l'usine de Doniambo pour sa propre production.

KNS revoit à la baisse sa production de métal pour 2015 (15 000 tonnes au lieu des 27 000 prévues). Les deux fours qui servent à la production ont en effet des problèmes de conception et devront être remplacés l'un après l'autre. L'activité des sous-traitants de KNS devrait être affectée par cette baisse de production, avant de possibles conséquences sur les emplois directs de KNS.

Mai

L'activité reprend dans la mine de Ouaco de la NMC après dix jours de blocage. Les coutumiers souhaitaient notamment obtenir une plus grande part du roulage.

Juin

La mine de Ouaco de la NMC est à nouveau bloquée par les coutumiers de Gomen.

La mine de Mea de la SLN est bloquée par les coutumiers de Kouaoua et les sous-traitants Kuneka. Ils souhaitent notamment réévaluer les grilles tarifaires des tâcherons qui interviennent sur site.

Août

Après trois semaines de grève, signature d'un protocole d'accord entre les rouleurs, les mineurs, le gouvernement, l'Etat et le médiateur, Daniel Goa. Ce protocole prévoit notamment que les sociétés minières et les sous-traitants soient associés à l'élaboration de la stratégie minière du pays et que l'exportation des minerais non valorisables localement soit étudiée.

Octobre

La société Maï est autorisée à exporter du minerai vers la Chine, après que le congrès se soit prononcé sur la conformité des demandes d'exportations vers la Chine et le Japon formulées par les petits mineurs, avec le schéma minier.

Novembre

Le gouvernement autorise la SMT à augmenter ses exportations de minerai de nickel vers le Japon. Le four n°1 de KNS, reconstruit, est remis en chauffe. Une première production est prévue en janvier 2016.

Décembre

Eramet décide d'arrêter la production de mattes à la SLN. Cette production sera remplacée par une production complémentaire de ferronickels.

Politique / Institutions

Mars

Justice : signature d'un protocole entre l'Etat et la province Nord pour la réalisation d'un centre pénitentiaire pour peines aménagées à Koné. Ouverture prévue en 2019.

Avril

Philippe Germain est élu à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Juin

Tenue à Paris d'un comité des signataires extraordinaire consacré aux listes électorales provinciales et référendaires.

Juillet

Thierry Santa est élu à la présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Août

Publication de la loi organique n°2015-987 du 5 août 2015 relative à la consultation sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté, concernant notamment la constitution du corps électoral référendaire.

Septembre

Visite de George Pau-Langevin, ministre des outre-mers.

Prix

Septembre

Hausse du prix des tabacs.

Décembre

Baisse des tarifs des communications mobiles.

Tourisme

Mars

Inauguration de l'hôtel Beaupré à Ouvéa, anciennement gîte Beaupré.

Août

Fermeture de l'hôtel Le Surf à Nouméa.

Novembre

Coup d'envoi des Ateliers du tourisme. Les élus et acteurs du secteur (Etat, gouvernement, provinces, GIE et professionnels) réfléchissent à un plan de développement touristique qui débouchera sur une politique commune.

Santé

Septembre

Le gouvernement adopte un projet de délibération concernant l'acquisition d'un terrain situé sur la commune de Koné sur lequel sera implanté un hôpital et un centre d'hébergement.

Transport / Communication

Février

Lancement de la 4G.

Mars

Transport : 1^{er} vol en partage de codes entre Aircalin et Tahiti Nui. Ce partenariat permet à Aircalin de proposer jusqu'à trois vols par semaine entre Nouméa et Los Angeles via Papeete.

Juillet

Air Loyauté assure désormais des liaisons interîles quotidiennes.

Réduction du nombre de rotations aériennes d'Air Calédonie.

Le gouvernement adopte un projet de délibération qui prévoit une hausse de la taxe additionnelle sur les produits pétroliers de 4 F.CFP par litre de gazole pour financer le projet Néobus qui desservira le Grand Nouméa.

Octobre

Le trafic aérien revient progressivement à la normale après un mois de grève par les contrôleurs aériens.

La reprise est encore fragile



En 2015, la croissance de l'économie mondiale est plus faible que prévu : la reprise amorcée en 2014 dans les pays avancés se confirme, mais elle est contrebalancée par le ralentissement économique de la Chine.

Dans les pays avancés et la zone euro, la demande intérieure reprend de la vigueur, l'investissement continue sur sa lancée, soutenu par des politiques monétaires favorables, le taux de chômage ralentit et l'inflation est tirée à la baisse par le recul des prix du pétrole et des produits de base. Toutefois, le commerce mondial ralentit, impacté par la baisse des commandes de la Chine. En effet, sa croissance économique faiblit, marquée par le recul de sa production industrielle. Le ralentissement de la Chine affecte les principaux partenaires commerciaux de la Nouvelle-Calédonie, ce qui pourrait se répercuter défavorablement sur l'économie locale au travers de la demande de nickel.

La zone euro confirme une reprise modérée

En 2015, les économies de la zone euro ont gagné en dynamisme, profitant d'une reprise de leur demande intérieure, d'un assouplissement de la politique monétaire et de la dépréciation de l'euro, qui soutient leur commerce extérieur. Les entreprises européennes profitent de cette dépréciation et de la baisse des cours du pétrole pour diminuer leurs coûts de production et améliorer leur compétitivité. En conséquence, l'investissement des entreprises repart et la consommation des ménages se redresse.

Contrairement aux pays avancés, les pays émergents peinent en 2015. En effet, les pays producteurs d'or noir pâtissent de la faiblesse du cours du pétrole, portée par une offre surabondante et une demande ralentie, notamment de la part des économies asiatiques. Le ralentissement de la Chine frappe en effet les autres économies de la région, très dépendantes de la demande chinoise. Les pays producteurs de matières premières voient également leur situation économique se dégrader, suite notamment au net recul des prix des produits alimentaires. Cet essoufflement de la croissance économique des pays émergents se répercute sur le commerce

mondial, qui faiblit en 2015, et pourrait pénaliser l'activité de la zone euro.

Ralentissement économique des partenaires de la Nouvelle-Calédonie

La plupart des pays avec lesquels la Nouvelle-Calédonie échange, et qui sont susceptibles d'influencer son activité, sont moins dynamiques, impactés par le ralentissement de la Chine.

Ainsi, l'Australie, important producteur de matières premières, pâtit du recul de la demande mondiale, notamment chinoise. Ses exportations se replient et sa croissance économique faiblit. Toutefois, sa consommation intérieure se maintient, tant de la part des ménages que de la part des entreprises, et la dépréciation de sa monnaie apporte un soutien à ses exportations. L'Australie est un des partenaires privilégiés de la Nouvelle-Calédonie, qui importe une partie de ses produits minéraux et exporte du nickel, sous forme de minerai ou de produits métallurgiques. Les échanges commerciaux entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie se dégradent entre 2014 et 2015 : les exportations calédoniennes de nickel reculent fortement, pénalisées par la défaillance d'une entreprise métallurgique australienne.

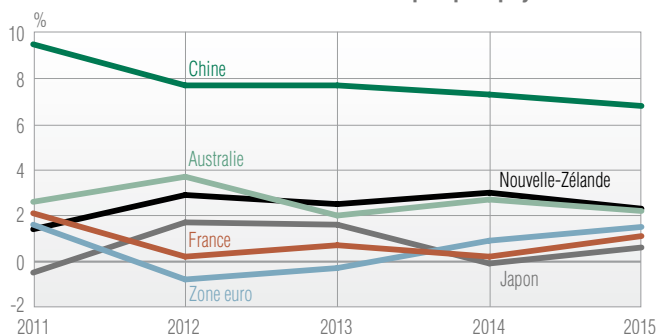
Le ralentissement de la demande de matières premières et le repli de leurs cours affecte également la Nouvelle-Zélande : sa croissance économique ralentit. La Nouvelle-Calédonie importe 14 % de ses produits alimentaires de Nouvelle-Zélande.

En 2015, la croissance mondiale est modérée, fragilisée par le ralentissement de la Chine.

L'économie de la Chine continue de ralentir en 2015 et chute à son plus bas niveau depuis 25 ans. Le recul observé dans l'industrie et dans la construction réduit sa demande d'acier, tirant à la baisse les cours mondiaux du nickel. En conséquence, le nickel calédonien se vend moins cher, mais il n'est pas affecté par la baisse de la demande chinoise. En effet, les volumes exportés continuent d'augmenter (+77 % par rapport à 2014) pour une hausse en valeur de 40 %.

Le Japon sort de récession ; il profite notamment du repli des prix pétroliers. Mais sa croissance est faible, l'investissement des entreprises ralentit et la consommation des ménages continue de se contracter, malgré les efforts du gouvernement nippon pour en faire un moteur de la reprise. L'essoufflement de l'effet des plans de relance 2011-2013 et de la commande publique, notamment dans la

Evolution en volume du PIB de quelques pays*

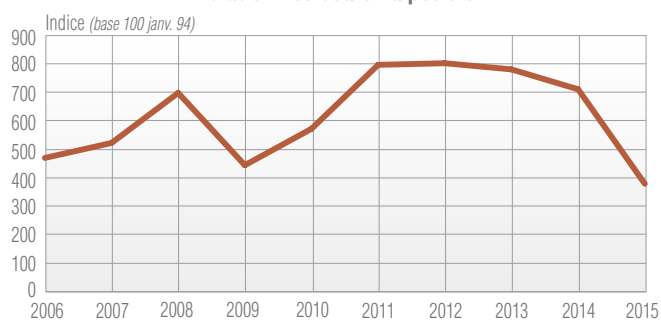


* En moyenne annuelle
Source : OCDE

construction, pourraient affecter la Nouvelle-Calédonie, qui fournit le Japon en minerai de nickel et en produits métallurgiques. Ses commandes de produits métallurgiques ont déjà diminué de 9 % entre 2014 et 2015.

La France confirme sa reprise, soutenue par la consommation des ménages, en progression par rapport à 2014, l'amélioration de la santé financière des entreprises et le rebond des exportations. Cependant, le taux de chômage reste à un niveau élevé.

Evolution des cours du pétrole*



* Moyenne annuelle
Source : INSEE

Un régime de croissance ralenti

En valeur, le PIB¹ se chiffre à 956 milliards de F.CFP, stable par rapport à 2014. L'écart entre croissance nominale et croissance réelle² s'explique principalement par la chute des prix des produits du nickel. Le PIB par habitant est de 3,49 millions de F.CFP, en légère baisse après trois années de hausse. La consommation des ménages continue à progresser mais l'investissement peine à trouver un second souffle depuis la fin du chantier de l'usine du Nord. Le marché du travail se dégrade, la croissance de l'emploi est faible en 2015 : le nombre d'emplois salariés s'établit à un niveau très légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+0,1 %). Le déficit du commerce extérieur est atténué par une forte hausse des exportations en volume (+14,3 %) et une stagnation des importations (+0,1 % en volume). L'économie hors nickel présente des évolutions contrastées ; l'activité faiblit dans les branches d'activité qui dépendent de la demande des entreprises, alors que les services aux ménages gardent leur dynamisme. Au total, les deux effets se compensent et se traduisent par une croissance quasi-nulle de la sphère hors nickel.

La consommation des ménages ralentit

La consommation des ménages³ progresse de +1,7 % par rapport à 2014. Elle représente 65 % du PIB, soit un point de plus qu'en 2014. Néanmoins sa croissance est très légèrement inférieure à celle de la population (+1,8 %).

Elle subit les effets d'un marché de l'emploi atone. L'emploi salarié ne progresse que très faiblement avec, comme en 2014, un soutien plus important dans le public (+0,8 %) que dans le privé (+0,0 %). C'est la plus faible évolution observée sur ces vingt dernières années. Parallèlement, les immatriculations au RIDET de personnes physiques s'accroissent (+2,7 % contre +1,2 % en 2014).

Les niveaux de salaires augmentent peu : le SMG progresse de 0,6 %, mais l'inflation⁴ étant particulièrement faible, le pouvoir d'achat des ménages semble préservé. Les indicateurs de consommation des ménages sont mitigés : les nouvelles immatriculations de véhicules sont en baisse (-6 %), de même que les encours de crédits à la consommation (-1 %) ; à l'inverse les importations de produits alimentaires augmentent (+4 %) ainsi que les voyages hors territoire (+2 %).

L'investissement ne s'effondre plus mais continue de diminuer

L'investissement⁵ continue de baisser (-3,8 %) mais ne s'effondre plus comme c'était le cas depuis 2012. Le taux d'investissement s'établit à un niveau de 23 %, soit une part de valeur ajoutée proche de celle observée à la fin de la décennie, après le pic à 35 % des années 2010-2011.

La construction, qui représente les deux tiers de l'investissement, reste peu dynamique. Le secteur public semble cependant maintenir son effort d'investissement, et les ménages ont augmenté leurs achats immobiliers qui constituent l'essentiel de leur investissement.

Au sein de ce tableau économique incertain, les importations de matériel d'équipement (hors métallurgistes), augmentent cependant de 5 % et atténuent la baisse de l'investissement.

Le nickel progresse en volume mais souffre en valeur

L'année 2015 est défavorable pour le secteur du nickel : les cours au LME baissent de 30 % en moyenne annuelle et la demande de latérites émanant de l'Australie chute. Cette évolution s'est accompagnée de tensions sociales entre les entreprises minières et le gouvernement au sujet des autorisations d'exportation vers la Chine.

La production de minerais hors effet-prix augmente néanmoins de 4,4 %. On observe de fortes disparités entre les exportations de sapolites (+30 %) et celles de latérites (-48 %). Du côté de la métallurgie, Vale NC et KNS continuent leur montée en charge, atteignant respectivement la moitié et un sixième de leur production nominale, en lien avec une meilleure maîtrise des procédés.

L'économie calédonienne reste sur un rythme de croissance mesuré : +1,4 % en 2015, tirée par une consommation des ménages solide.

Au final, l'activité globale du secteur continue de progresser grâce à la production en volume de l'activité d'ensemble des métallurgistes.

Néanmoins la baisse importante du cours du nickel pénalise la création de valeur ajoutée qui diminue de plus de 40 % passant de 37 milliards de F.CFP à 20 milliards de F.CFP en 2015.

Des évolutions sectorielles contrastées

Si l'évolution de l'emploi salarié est plus faible que l'an passé, la création d'entreprises reste stable (+0,1 %) en 2015, comme en 2014 (-0,1 % après un ralentissement de 5,3 % en 2013). Certains secteurs enregistrent des niveaux de croissance satisfaisants mais, globalement, l'économie hors nickel ne progresse pas en 2015. Les secteurs produisant principalement pour les entreprises (services aux entreprises et autres industries) sont en difficulté. Le commerce de son côté ne profite pas de la croissance maintenue de la consommation des

Produit Intérieur Brut

	2010	2011	2014e	2015e
PIB (milliards de F.CFP)	843	887	955	956
PIB/hab (millions de F.CFP)	3,37	3,49	3,55	3,49

e : estimation

Sources ISEE, Comptes économiques, CEROM

La croissance moins rapide se confirme (Croissance réelle depuis 1998 (%))

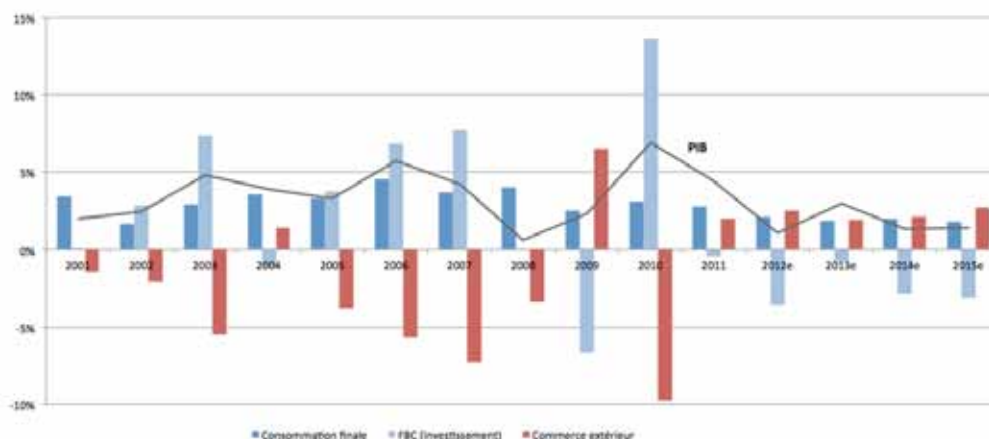
	Moyenne annuelle 1998/2011	2013e	2014e	2015e
PIB	3,7	3,0	1,3	1,4
Consommation finale*	3,5	2,1	2,5	2,0
Investissement	10,8	-9,2	-6,8	-3,8
Importations	6,3	-1,4	-1,2	0,1
Exportations	1,3	6,8	9,3	14,3

e : estimation

* Consommation des ménages + consommation des administrations publiques

Sources ISEE, Comptes économiques, CEROM

L'économie calédonienne à un rythme plus faible
Contribution à la croissance



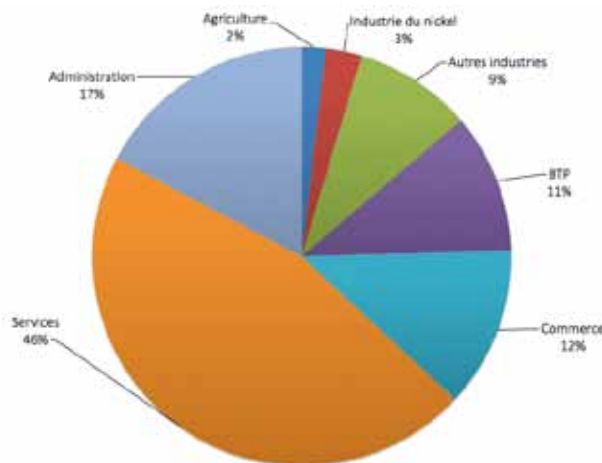
ménages et sa valeur ajoutée baisse cette année (-1 %). Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration profite d'une nouvelle hausse du tourisme (+6 % d'arrivées) et les services aux ménages sont bien orientés, notamment la santé et l'action sociale. Le BTP reste à un niveau d'activité plus faible que celui engendré par une période de croissance atypique. Cette branche d'activité perd plus de 1 000 emplois depuis 2011.

Le commerce extérieur

Pour la cinquième année consécutive les exportations progressent en volume (+14,3 %) sous l'impulsion des ventes de produits du nickel tandis que les importations, hors effet-prix, sont au même niveau qu'en 2014.

En valeur, la **balance commerciale**⁶, structurellement déficitaire, se dégrade cependant légèrement, passant de -155 milliards de F.CFP à -157 milliards de F.CFP, en raison d'effets-prix importants. Si les importations diminuent en valeur de 7,7 milliards de F.CFP suite à la baisse des

Le poids du nickel diminue au profit des services
Répartition sectorielle de la valeur ajoutée



cours du pétrole, les exportations diminuent de 10 milliards de F.CFP, conséquence de la chute des prix des produits du nickel.

Le déficit de la **balance des services**⁷ se

réduit sous l'effet de la hausse des exportations liées au tourisme et de la baisse des importations de services aux entreprises consécutives à la fin des travaux de l'usine du Nord.

DEFINITIONS

¹Le produit intérieur brut (PIB) est le principal agrégat mesurant l'activité économique. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes nouvellement créées par les unités productrices résidentes une année donnée, évaluées au prix du marché.

²La croissance réelle est une mesure de l'évolution du PIB qui exclut les variations des prix. Elle permet ainsi d'isoler l'évolution de l'activité (approche volume) de l'évolution des prix.

³La consommation des ménages inclut tous les biens et services acquis par les ménages résidents. Si on rajoute la consommation des administrations publiques, on obtient la consommation finale.

⁴L'inflation permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. Les 13 000 relevés de prix mensuels de ces produits, déterminent l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Pour les comptes rapides, c'est l'évolution de l'IPC en moyenne annuelle qui est utilisé.

⁵Le taux d'investissement est le rapport entre l'investissement et la valeur ajoutée totale. Pour les comparaisons internationales, le ratio est souvent limité à l'investissement des entreprises.

⁶La balance commerciale est le compte qui retrace les échanges des biens exportés et des biens importés. Si l'on y inclut les échanges extérieurs de services, on parle de ⁷balance des biens et services.

Les Calédoniens voyagent plus

En 2015, 127 350 Calédoniens sont rentrés de voyage, soit 2 940 de plus qu'il a un an (+2,4 %). La hausse amorcée un an plus tôt se poursuit : elle fait suite à trois années atones de légère baisse des voyages. L'Australie confirme sa nouvelle position de principale destination. C'est elle aussi qui enregistre la plus forte hausse, loin devant la Nouvelle-Zélande et Wallis et Futuna. A l'inverse, les résidents locaux sont moins nombreux à se déplacer vers le Vanuatu, l'Asie ou la France.

Plus de séjours qu'il y a un an

Avec 2 940 retours supplémentaires, les voyages des résidents continuent de progresser. Le rythme de progression est toutefois moindre qu'en 2014 (avec notamment cette année-là l'ouverture d'une ligne aérienne supplémentaire). Globalement, les déplacements sont rythmés par le calendrier des vacances scolaires. Mais la hausse se répartit tout au long de l'année, en restant plus marquée au moment des congés scolaires de janvier, août et décembre. Les nombreux jours fériés du mois de mai favorisent aussi les départs.

Les vacances restent le principal motif de séjour des Calédoniens hors du territoire, devant les visites à la famille ou aux amis et les voyages pour affaires.

L'Australie, destination phare

En 2015, un Calédonien sur trois interrogé à sa descente d'avion revient d'**Australie**. Ainsi, avec 45 890 retours, l'Australie conserve cette année encore la 1^{re} place des destinations. La hausse amorcée un an plus tôt s'accroît (+7 370 arrivées), et l'amélioration de la desserte aérienne semble avoir un impact durable (+19 % en 2015, après une progression de même ampleur en 2014). En effet, une nouvelle liaison a été mise en place en juin 2014, avec Melbourne, et la destination a pu être relancée après trois années de baisse consécutive (-3 240 arrivées en moyenne entre 2011 et 2013).

La **Nouvelle-Zélande** a accueilli 1 350 Calédoniens de plus qu'un an plus tôt. Le nombre de déplacements augmente chaque année tout au long de la dernière décennie. La Nouvelle-Zélande prend

désormais le 3^e rang des pays visités, avec 18 670 retours.

Wallis et Futuna représente 5 % des voyages, et attire plus de Calédoniens que l'an passé, avec 320 retours supplémentaires sur un an.

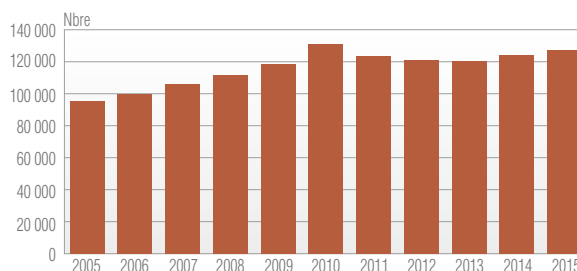
A l'inverse, la **France** métropolitaine perd 660 voyageurs sur un an, principalement au cours des mois de février et juillet. C'est désormais la 2^e destination privilégiée des Calédoniens (30 990 retours) pour la seconde année, derrière l'Australie. Les voyages vers la Métropole diminuent depuis 2011, date à laquelle les critères d'attribution de l'aide à la continuité territoriale sont devenus plus restrictifs. Toutefois, le repli s'atténue progressivement : il atteignait en moyenne 3 730 voyages de moins par an entre 2011 et 2012, puis 820 entre 2013 et 2015. Les résidents calédoniens boudent aussi la destination **Asie** en 2015, en particulier la Thaïlande qui perd 730 voyageurs sur un an, l'Indonésie (-600) ou le Japon (-360).

Les Calédoniens voyagent plus qu'en 2014. C'est la 2^e année consécutive de hausse. L'Australie attire de plus en plus.

PAM limite les voyages vers le Vanuatu

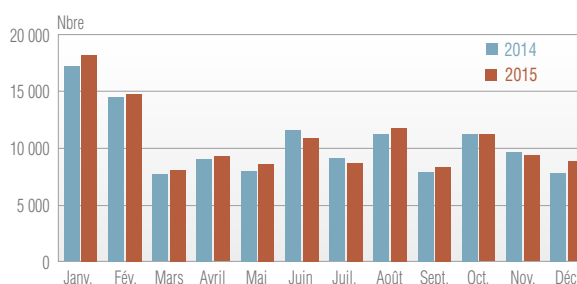
Avec 1 810 retours de moins qu'en 2014, les visites vers le **Vanuatu** diminuent fortement, après une augmentation en 2014. Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée au cours de la dernière décennie. Il faut voir dans cette forte baisse, les conséquences du violent cyclone "PAM" qui a frappé le Vanuatu en début d'année 2015. Le phénomène a endommagé au moins 80 % des bâtiments et habitations.

Évolution des voyages des résidents hors du territoire



Source : ISEE "Enquête passagers"

Évolution mensuelle des retours des Calédoniens



Source : ISEE "Enquête passagers"

La végétation et les cultures ont également été fortement dévastées. Depuis, l'archipel essaie de se reconstruire. Dans le courant de l'année, plusieurs manifestations ont eu lieu sur le territoire, dans le but d'attirer de nouveau des visiteurs calédoniens et de relancer le tourisme local, qui représente le premier poste de l'économie du pays. Par ailleurs, des facilités d'investissement ont été mises en place dans plusieurs secteurs d'activités, afin d'attirer des investisseurs sur l'île.

Au recensement de 2014, 2 570 personnes vivant en Nouvelle-Calédonie ont déclaré appartenir à la communauté Ni-Vanuatu (+1 % par rapport à 2009). Une sur quatre a entre 15-29 ans. C'est la tranche d'âge la plus représentée au sein de la communauté Ni-Vanuatu probablement en raison de l'absence de filière d'enseignement supérieur dans l'archipel voisin. Hormis le point exceptionnellement bas de l'année 2015 affectée par PAM, la progression des voyages vers le Vanuatu depuis 2009, reflète les liens économiques et de coopération qui se développent progressivement entre les deux pays voisins.

Les séjours à l'étranger sont rythmés par les vacances scolaires

Classiquement, deux tiers des séjours à l'étranger des Calédoniens ont lieu pendant les mois de **vacances scolaires**, avec bien sûr une part plus importante au 1^{er} semestre (60 %), du fait des grandes vacances de janvier-février. Cette répartition n'est pas démentie en 2015. Les tarifs varient au même rythme. Entre 2014 et 2015, les tarifs sont supérieurs en 2015 sur les trois premiers trimestres. Mais au dernier trimestre, on note une baisse notable en 2015.

Habituellement, les Calédoniens privilégient des durées de déplacements plutôt longues, pour des vacances de deux semaines à un mois (21 % des déplacements, en hausse de 3 % sur un an). En 2015 néanmoins, les séjours plus courts de 7 à 9 jours progressent plus fortement (+8 % sur un an). A l'inverse, les séjours de 30 à 89 jours reculent de 3 % en 2015

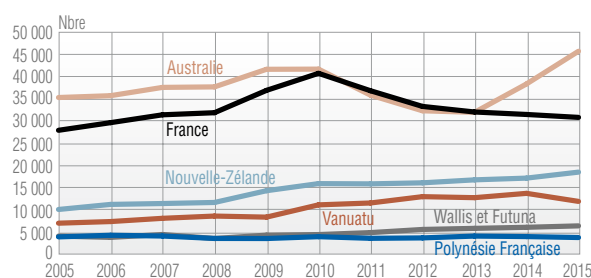
Évolution des retours des résidents par principal pays visité

	2014	2015	Variation
Australie	38 521	45 887	19,1
France	31 648	30 990	-2,1
Nouvelle-Zélande	17 317	18 668	7,8
Vanuatu	13 886	12 075	-13,0
Wallis et Futuna	6 244	6 564	5,1
Polynésie Française	4 150	3 938	-5,1
Etats-Unis	1 831	1 078	-41,1
Japon	1 705	1 346	-21,1
Thaïlande	1 393	662	-52,5
Indonésie	1 306	705	-46,0
Fidji	1 072	729	-32,0
Canada	498	297	-40,4
Autres	4 839	4 407	-8,9
Total	124 410	127 346	2,4

Source : ISEE "Enquête passagers"

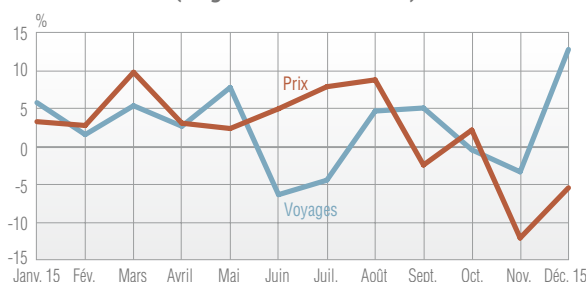
Unités : nbre, %

Arrivées de résidents par principaux pays visités



Source : ISEE "Enquête passagers"

Évolution comparée des prix des transports aériens internationaux et des voyages des Calédoniens (en glissement sur un an)



Source : ISEE

après avoir fortement augmenté un an plus tôt (+5 %).

Début 2016 : toujours plus de séjours hors du territoire

Début 2016, la tendance se poursuit : des séjours hors territoire sont globalement en hausse sur le premier trimestre de l'année (+2 % par rapport à la même

période de 2015) ; la hausse profite aux pays d'Asie et aux îles françaises du Pacifique. Mais le recul perdure en ce qui concerne le Vanuatu et la France. Les prix des transports aériens internationaux inférieurs de 5,2 % à ce qu'ils étaient à la même période de 2015, encouragent les déplacements à l'étranger de Calédoniens.

■ Consommation des ménages

La consommation des ménages se maintient

La consommation des ménages se maintient, malgré un contexte économique qui se tend dans plusieurs secteurs d'activité. Les ménages arbitrent toutefois pour de nouvelles priorités : ils réduisent leurs achats de biens d'équipement mais maintiennent leurs achats de consommation courante, investissent davantage dans la pierre et épargnent plus.

Les ménages s'équipent moins

En 2015, les investissements d'équipement et d'ameublement opérés par les ménages se contractent et se réorientent.

Les achats de véhicules diminuent de 2 % par rapport à l'année précédente. La baisse est plus sévère pour les véhicules neufs (-10 %) et les achats de véhicules d'occasion (+2 %) ne compensent pas ce recul. Les nouvelles immatriculations de pick-up et camionnettes baissent significativement (-14 % sur un an), mais cette diminution est en partie imputable aux moindres achats de véhicules professionnels par les entreprises. Toutefois, les achats de voitures particulières (-6 %) et de deux-roues (-16 %) reculent également.

En outre, les achats de véhicules particuliers se réorientent vers des modèles moins puissants et moins chers : les gros modèles en tête des ventes en 2014, sont moins achetés en 2015 ; le recul est plus marqué sur les véhicules diesel (-12 %), plus chers à l'achat que les véhicules essence (-3 %), et sur les marques étrangères (-9 %), que françaises (-5 %). La hausse du dollar US (+20 % en moyenne sur un an), monnaie dans laquelle certaines marques automobiles étrangères sont importées, explique en partie ce résultat. Les prix de carburants ont beaucoup baissé entre 2014 et 2015 (-12 % en moyenne sur l'année), après quatre années de hausses majeures, mais les achats automobiles restent timides ; en effet, tous les autres postes de dépenses liés à l'utilisation de véhicules augmentent sur un an (+1 %).

Parallèlement, les importations de biens d'équipements de la maison se stabilisent en valeur (-1 %) après trois années de repli plus marqué (-4 % en moyenne entre 2012 et 2014). La baisse concerne notamment les téléviseurs (-26 %), le mobilier et la literie (-5 %) et les matériels sons et musique (-14 %).

En prolongement, les encours de crédits à la consommation accordés aux ménages, pour financer des biens durables autres qu'immobiliers, reculent légèrement (-1 % sur un an), après quatre années de ralentissement. Le crédit-bail, utilisé pour acquérir aussi bien un véhicule qu'un équipement ménager, progresse moins vite (+3 % contre +5 % un an avant) et les crédits de trésorerie sont en recul (-2 %), confirmant la situation financière relativement saine des ménages déjà évoquée.

La consommation courante reste soutenue

A l'inverse, la consommation courante des ménages reste bien orientée en 2015. Les importations de produits alimentaires hors tabacs sont restées soutenues tout au long de l'année en valeur (+5 %) comme en volume (+2 %), encouragées par une inflation maîtrisée (+2 % en moyenne sur le poste alimentation, entre 2014 et 2015).

De même, les importations de vêtements et chaussures progressent fortement en volume (+47 %) pour une hausse plus contenue en valeur (+4 %), à la faveur de prix en baisse (-1 % en moyenne sur le poste habillement et chaussures, entre 2014 et 2015).

Moins réguliers que les achats de produits alimentaires ou d'habillement, les voyages hors territoire sont également le témoin d'une consommation encore relativement sereine. En 2015, les résidents calédoniens partent plus en voyage qu'en 2014 (+2 %) ou qu'au cours des trois années précédentes (+5 % en moyenne). L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont le vent en poupe. L'Australie retrouve ses parts de marché d'il y a dix ans, après avoir nettement baissé entre 2009 et 2013, lorsque le cours du dollar australien était élevé. La Nouvelle-Zélande progresse doucement mais sûrement depuis dix ans, bien que le cours du dollar néo-zélandais augmente lui aussi.

Ainsi, la situation financière des ménages reste globalement saine. Les découverts bancaires et les incidents de paiement sur chèques baissent (respectivement -18 % et -1 %). Dans le même temps, le nombre de personnes physiques interdites bancaires et les retraits de cartes bancaires sont relativement stables sur un an (+1 % et -0,2 %).

Malgré les incertitudes auxquelles l'activité économique doit faire face, les ménages conservent une consommation relativement soutenue, même si elle s'oriente vers de nouveaux choix.

Plus de transactions immobilières qu'en 2014

Si les ménages s'équipent moins, ils investissent par contre plus dans la pierre.

En 2015, 2 630 biens immobiliers ont été achetés par des particuliers, soit une hausse de 8 % par rapport à 2014. L'année précédente, les achats avaient été freinés au 1^{er} semestre par les incertitudes institutionnelles et fiscales du début d'année. Par ailleurs, en 2015, les ménages profitent de la baisse continue du coût des crédits à l'habitat, qui est passé de 3,5 % au 2^e trimestre 2014 à 2,9 % au dernier trimestre 2015. Ils profitent également du dispositif de défiscalisation locale en faveur du logement intermédiaire (voir encadré).

En 2015, les appartements ont la faveur des particuliers (48 % des transactions, contre 41 % en 2014). Le nombre d'appartements acquis progresse ainsi de 25 % en un an. A l'inverse, les achats de maisons individuelles (30 % des transactions) et de terrains à bâtir (17 %) se rétractent. Les acquisitions d'autres types de biens progressent de 10 %, mais impactent modérément le budget des ménages.

Les appartements achetés par des particuliers restent majoritairement anciens (55 % des ventes d'appartements), mais les ventes d'appartements neufs augmentent de 48 % en un an tandis que pour les autres, la progression est plus modérée (+12 %). Un appartement sur six est acheté par un ménage primo-accédant, de même qu'en 2014.

Les particuliers achètent moins de **maisons individuelles** qu'en 2014 (-5 %). Ce sont plus rarement des logements neufs que lorsqu'il s'agit d'appartements, (10 % des villas sont acquises neuves). La part des achats de villas réalisés par des foyers primo-accédants augmente (37 % en 2015, contre 32 % un an plus tôt).

430 **terrains à bâtir** ont été achetés par des particuliers, soit 7 % de moins qu'un an plus tôt. La part des primo-accédants est la plus forte sur ce type de biens (45 % des transactions contre 48 % en 2014).

En 2015, les **achats immobiliers** réalisés par des particuliers représentent 65 milliards de F.CFP (+16 % par rapport à 2014), soit 1/5^e de l'encours des crédits à l'habitat accordés aux ménages par les banques locales ou extérieures au 31/12/2015. L'investissement des ménages dans l'immobilier est consacré, pour 52 % à l'achat d'appartements (au prix moyen de 27 millions de F. CFP en 2015), pour 38 % à l'achat de villas (au prix moyen de 31 millions de F.CFP) et pour 8 % à l'acquisition de terrains (au prix moyen de 12 millions de F.CFP).

Les ménages épargnent davantage

En 2015, en plus de réorienter certaines consommations et d'investir dans la pierre, les ménages calédoniens choisissent également de ne pas consommer immédiatement. Leur **épargne** reste soutenue (+3 % sur un an). Les dépôts sur les comptes courants, dont les fonds peuvent être retirés à tout moment, bondissent (+8 % par rapport à 2014). Les ménages privilégient également, mais dans une moindre mesure, les dépôts sur livrets ordinaires (+4 %) et les contrats d'assurance-vie (+2 %). Ils délaissent en revanche les placements moins

	Transactions immobilières dont l'acheteur est un particulier			
	2014	2015	Variation	
			Nombre	%
Appartement	995	1 248	253	25
Neuf	375	556	181	48
Ancien	620	692	72	12
Maison / Villa	822	777	-45	-5
Neuf	110	76	-34	-31
Ancien	712	701	-11	-2
Terrain à bâtir	466	432	-34	-7
Terrain autre	98	107	9	9
Autre nature de bien	60	67	7	12
Total	2 441	2 631	190	8

Source : Notaires - Calcul ISEE

Unité : nbre

	Quelques chiffres clés de la consommation des ménages			
	2014	2015	Variation	
			Nombre	%
Investissements immobiliers				
Transactions immobilières dont l'acheteur est un particulier (1)	2 441	2 631	190	8
Appartements	995	1 248	253	25
Maison	822	777	-45	-5
Terrains à bâtir	466	432	-34	-7
Primo-accédants	664	671	7	1
Montant total des transactions dont l'acheteur est un particulier	56 134	65 027	8 893	16
Encours des crédits à l'habitat accordés aux ménages	337 957	360 771	22 813	7
Autres investissements				
Achat de véhicules	35 801	35 194	-607	-2
Neufs (2) / nouvelles immatriculations	10 795	9 758	-1 037	-10
Occasion / transferts de cartes grises	25 006	25 436	430	2
Importations de biens d'équipements (3)	11 916	11 853	-63	-1
En cours de crédits à la consommation accordés aux ménages	74 517	73 797	-719	-1
Consommation courante				
Importations de biens alimentaires (4)	20 276	21 191	916	5
Importations de biens d'habillement (5)	6 366	6 633	267	4
Épargne				
Épargne collectée auprès des ménages	390 389	403 440	13 052	3
Voyages				
Voyages des résidents sur les vols internationaux	124 410	127 346	2 936	2

Source : ISEE, Notaires, IEOM, DI3T, Direction Régionale des Douanes

Unité : nbre, millions de F.CFP, %

(1) : appartements, maisons, terrains à bâtir, autres terrains et autres biens

(2) : voitures particulières, pick-up et camionnettes, et deux-roues

(3) : mobilier / literie, vaisselle, textile d'ameublement, climatisation

(4) : produits des industries alimentaires et boissons, hors tabacs et aliments pour animaux

(5) : vêtements et chaussures

favorables comme les comptes à terme, indexés sur les taux du marché (-6 %), et les livrets A et bleus (-4 %), dont les taux de rémunération reculent en août 2015.

Réductions d'impôts pour le logement intermédiaire jusqu'en 2018

Le dispositif de défiscalisation locale en faveur du logement intermédiaire accorde des réductions d'impôts en contrepartie d'investissements réalisés pour la production de logements intermédiaires, à but locatif ou, pour les primo-accédants à la propriété, en vue d'y habiter à titre de résidence principale. Il a été mis en place fin 2013 pour soutenir le secteur de la construction et devait prendre fin en décembre 2015.

Il a finalement été reconduit jusqu'au 31 décembre 2018, tout en intégrant de profondes modifications, qui devraient modifier sensiblement les caractéristiques des transactions immobilières dans les 3 années à venir : un double plafonnement (prix global + prix au mètre carré du bien) et une incitation à investir dans des logements de plus grande surface, via deux taux de réduction d'impôts distincts : 22 % uniquement pour les studios, F1 et F2 ; 30 % pour les F3 ou plus ; avec la condition supplémentaire que leur surface intérieure soit d'au moins 70m². Une baisse des niveaux de loyers autorisés est associée à ces dispositions.

La création d'emploi est en panne

En moyenne au cours de l'année 2015, 91 340 salariés ont été déclarés auprès de la CAFAT, soit 180 de plus qu'il y a un an. La création nette d'emploi a été soutenue jusqu'en 2011 (+4 % par an). Elle s'est particulièrement ralentie ensuite (+1 % en moyenne annuelle entre 2012 et 2014), pour s'effondrer en 2015 (+0,2 %). Au cours de l'année 2015, la croissance de l'emploi a cessé au début du 2^e semestre, pour reculer plus nettement en fin d'année.

Cette réalité résulte d'une activité économique moins dynamique et modifie les enjeux à venir (voir encadré).

Le privé marque le pas

Le secteur privé, qui a porté la croissance de l'emploi jusqu'en 2011 est beaucoup moins créateur depuis : en 2015, avec 65 390 emplois en moyenne, il perd même quelques emplois (-20 emplois sur un an), après trois années d'atonie. Le ralentissement est particulièrement marqué au dernier trimestre, avec une perte de plus de 800 emplois en glissement annuel par rapport à la fin d'année 2014. Indicateur souvent annonciateur des évolutions de l'emploi salarié global, le recours à l'intérim, plutôt bien orienté en début d'année, recule dès le 2^e semestre. En fin d'année, les entreprises qui se tournent vers l'intérim sont moins nombreuses qu'il y a un an (-10 %), de même que le nombre d'intérimaires recrutés (-7 % en équivalent temps plein).

Sur l'ensemble de l'année, deux secteurs continuent toutefois à créer de l'emploi en 2015 : celui de la santé et de l'action sociale et celui des industries extractives. A l'inverse, la construction est le secteur le plus touché par la diminution des emplois (-4 % sur un an). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, particulièrement créatrices sur la période 2007 - 2011, en lien avec la construction et le démarrage des usines, perdent elles aussi des emplois en 2015 pour la 2^e année consécutive.

Moins d'emplois dans la construction

Avec 8 000 salariés déclarés en moyenne en 2015, le secteur de la construction continue de perdre des emplois pour la 4^e année consécutive (-13 % en 4 ans, soit une perte nette de 1 150 emplois). Au cours de l'année, deux vagues de replis s'enchaînent : la première, plus contenue en début d'année,

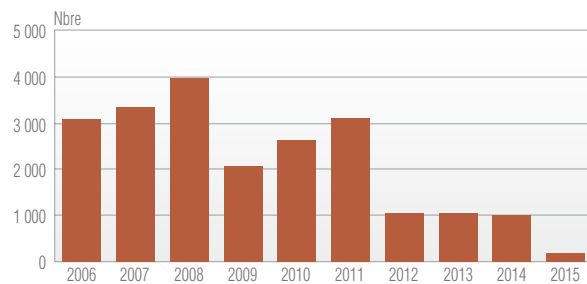
et la seconde, plus marquée au début du 2^e semestre (-6 % en glissement annuel). Elles affectent les travaux de construction spécialisés, en particulier les travaux de terrassement et de plâtrerie, les travaux d'installation électrique et la construction de routes. Le ralentissement se traduit aussi par une hausse des licenciements économiques dans le secteur : 150 salariés ont perdu leur emploi suite à un licenciement économique en 2015, soit 17 % de plus qu'un an plus tôt. L'ampleur des procédures de licenciements économiques a doublé, passant de 5 salariés licenciés en moyenne par entreprise en 2014 à 9 en 2015.

Les employeurs de la province Nord n'échappent pas à cette tendance. Ils déclarent moins de salariés qu'il y a un an (-7 %). La baisse concerne essentiellement les travaux de terrassement. Néanmoins plusieurs projets d'infrastructures et d'équipements prévus à partir de 2016 dans cette province, permettent d'espérer de prochains recrutements dans ce secteur. C'est notamment le cas avec le projet hospitalier basé à Koné, dont les travaux ont débuté.

Sur un an, les créations nettes d'emploi n'ont jamais été aussi faibles. En panne, le secteur privé ne crée pas d'emploi, et dans le public les créations sont limitées. Par extension, la situation sur le marché du travail est tendue.

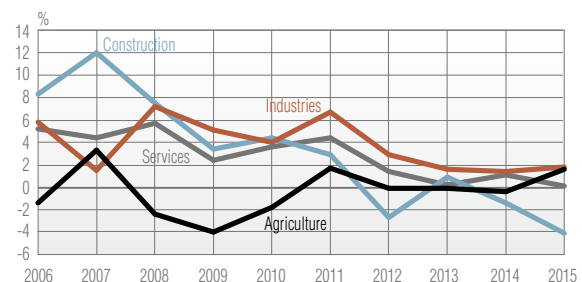
L'emploi dans les services stagne
Globalement, le volume d'emploi dans les activités de services est stable sur un an (+0,1 %). Toutefois, les résultats sont très contrastés par sous-secteur. En effet, dans celui de la santé humaine et de

Evolution des créations d'emplois*



* En moyenne annuelle
Note explicative : 1 100 emplois salariés ont été créés entre 2014 et 2015
Sources : ISEE, CAFAT, données provisoires

Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs du privé *



* En moyenne annuelle
Sources : CAFAT, ISEE

l'action sociale, près de 250 postes supplémentaires ont été créés. Cette croissance résulte du renforcement des équipes hospitalières qui exerceront au sein du futur pôle hospitalier de Dumbéa, et du regroupement administratif des effectifs de la clinique Magnin, qui étaient comptabilisés en 2014 pour partie au titre des activités de santé et pour partie au titre des activités de holding. Témoin du dynamisme du secteur, les nouvelles offres d'emploi déposées pour le secteur de la santé augmentent de 65 % par rapport à 2014.

A l'inverse, les activités spécialisées, scientifiques et techniques perdent des emplois (-100), en particulier dans les activités d'architecture et d'ingénierie, de même que le secteur transport-entreposage (-90 emplois) notamment pour la manutention portuaire.

Le commerce perd également des effectifs (-80 emplois), alors qu'il en avait toujours créé jusqu'ici. La baisse concerne en particulier le commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles. En outre, les créations d'entreprises reculent de 6 % sur un an dans le secteur du commerce, et les procédures de licenciements économiques y augmentent de 60 %.

L'industrie crée encore des emplois

En 2015, l'industrie emploie 13 450 salariés, soit 240 personnes de plus qu'il y a un an. Le secteur continue de créer des emplois, à un rythme de croissance (+2 %) bien inférieur toutefois à celui des dix dernières années (+4 % en moyenne). Ce sont les industries extractives qui créent le plus de postes sur un an (+110 soit une hausse de 6 %), en soutien à la hausse de l'activité d'extraction, qui atteint un niveau de production record en 2015. Les industries manufacturières sont également créatrices (+70 postes) de même que les activités de production d'électricité, d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets (+60 personnes par rapport à 2014).

Dans l'agriculture, l'emploi salarié est de nouveau à la hausse (+2 % sur un an), après trois années de stabilité. Ces emplois supplémentaires concernent la culture de légumes et de tubercules, et dans une moindre mesure la pêche et aquaculture.

Plus de licenciements économiques

En 2015, 63 entreprises ont eu recours à une procédure de licenciement économique, soit trois entreprises de moins qu'il y a un an. Toutefois, le nombre total de salariés licenciés progresse de 22 % au total sur un an. Ainsi, 310 salariés perdent leur emploi en 2015, à la suite d'une procédure

Evolution de l'emploi salarié* par secteur d'activité

	2014	Effectif 2015	Variation	
			Nbre	%
Emplois salariés par secteur				
Secteur privé	65 412	65 389	-23	0,0
Secteur public	25 748	25 948	200	0,8
Total	91 160	91 337	176	0,2
Emplois salariés du secteur privé				
Agriculture	1 654	1 681	27	1,6
Agriculture, sylviculture et pêche	1 654	1 681	27	1,6
Industries	13 215	13 450	235	1,8
Industries extractives	1 717	1 824	106	6,2
Industries manufacturières	9 929	10 002	72	0,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	735	745	10	1,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	834	880	46	5,5
Construction	8 338	8 001	-337	-4,0
Services	42 205	42 257	52	0,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 356	10 276	-80	-0,8
Transports et entreposage	4 126	4 039	-87	-2,1
Hébergement et restauration	4 511	4 481	-30	-0,7
Information et communication	995	1 025	30	3,0
Activités financières et d'assurance	2 331	2 335	3	0,1
Activités immobilières	627	649	23	3,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 444	2 341	-103	-4,2
Activités de services administratifs et de soutien	5 230	5 163	-67	-1,3
Administration publique	894	923	29	3,2
Enseignement	2 708	2 749	41	1,5
Santé humaine et action sociale	2 797	3 041	245	8,7
Arts, spectacles et activités récréatives	677	699	22	3,2
Autres activités de services	1 526	1 609	84	5,5
Services domestiques	2 959	2 902	-57	-1,9
Activités extra-territoriales	24	24	0	-1,0
Total secteur privé	65 412	65 389	-23	0,0

* Moyenne annuelle
Source : CAFAT, ISEE

Unités : nbre, %

Chiffres clés

	2014	Effectif 2015	Variation	
			Nbre	%
Emplois salariés par secteur				
Secteur privé	65 412	65 389	-23	0,0
Secteur public	25 748	25 948	200	0,8
Total	91 160	91 337	177	0,2
Intérim				
Salariés (équivalents temps plein)	9 318	10 850	1 532	16,4
Entreprises utilisatrices	5 702	5 708	6	0,1
Licenciements économiques				
Salariés licenciés	251	307	56	22,3
Entreprises concernées	66	63	-3	-4,5
Chômage partiel				
Salariés concernés	360	nd	///	///
Entreprises concernées	39	nd	///	///
Heures indemnisées	45 216	nd	///	///
Chômage total				
Nombre moyen de chômeurs indemnisés chaque mois	2 368	2 304	-64	-2,7
Nombre moyen de jours indemnisés chaque mois	67 185	66 508	-677	-1,0
Marché du travail				
Nombre moyen de DEFM*	7 028	7 149	121	1,7
Nombre total de 1ères inscriptions au cours de l'année	4 994	5 978	984	19,7
Nombre moyen d'OEA FM**	1 631	1 699	68	4,2
Nombre total de nouvelles offres d'emploi déposées au cours de l'année	9 611	8 244	-1 367	-14,2

*DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois
**OEA FM : offres d'emploi actives en fin de mois
Sources : ISEE, CAFAT, DTE, IDCNC

Unités : nbre, %

de licenciement économique. En moyenne, chaque entreprise qui y a recours en 2015 se sépare de 5 salariés, contre 4 un an plus tôt.

Le secteur public continue de créer des emplois

L'emploi salarié dans le secteur public continue de progresser cette année (+1 % sur un an), mais à un rythme ralenti par rapport à celui de la dernière décennie (+2 % en moyenne).

Ainsi, il crée 200 emplois supplémentaires

par rapport à 2014. La hausse concerne les établissements publics locaux. Parallèlement, l'embauche de contractuels continue de progresser, mais moins fortement que les années précédentes.

Le marché du travail est morose

En 2015, le nombre d'employeurs recule (-3 % sur un an) pour la 2^e année consécutive. Ainsi, ils sont 220 de moins qu'il y a un an. Outre la baisse d'un tiers des ménages qui sont employeurs, les secteurs économiques qui perdent des employeurs sont

sans surprise ceux de la construction, du commerce et du transport-entreposage.

Parallèlement, 7 150 **demandeurs d'emploi** en fin de mois (DEFM) ont été recensés en moyenne chaque mois par les services de placement, soit 120 personnes de plus qu'en 2014. Depuis 2013, la demande d'emploi progresse chaque année après qu'elle ait sensiblement diminué en 2011 et 2012 (-8 % en moyenne). Le contexte économique plus tendu pèse sur la demande d'emploi. Les demandeurs se sont présentés plus nombreux en province Sud, comme en province Nord (+2 % en moyenne).

La hausse a concerné plus particulièrement le secteur du transport et de la logistique, et dans une moindre mesure celui du commerce.

Par ailleurs, l'**offre d'emploi** est moins dynamique : les nouvelles offres déposées baissent de 14 % sur un an. Toutefois, l'offre avait été boostée en 2014 par le recensement de la population. En 2015, la baisse des offres concerne essentiellement trois catégories de métiers : les activités de support à l'entreprise (950 offres de moins qu'en 2014, conséquence directe du surcroît ponctuel d'offres déposées à l'occa-

sion du recensement de la population) ; l'industrie (-200 offres) et le commerce (-120 offres).

Au cours de l'année 2015, le nombre moyen de **chômeurs indemnisés** chaque mois par la CAFAT diminue de 3 % par rapport à 2014. Ainsi, 2 300 chômeurs en moyenne sont indemnisés en 2015, contre 2 370 un an plus tôt. Toutefois, le seuil des 2 000 bénéficiaires atteint en 2013 se maintient pour la 3^e année consécutive. Trois chômeurs indemnisés sur quatre ont entre 26 à 50 ans.

Le retour à la situation antérieure est-il possible ?

Le repli des créations d'emploi apparaît comme une conséquence directe de la sortie d'une période d'euphorie ou de surchauffe de l'économie, liée notamment aux projets métallurgiques. Toutefois, la société calédonienne s'est adaptée à ce rythme de créations d'emplois au cours de cette période.

Rapportés à l'accroissement de la population en âge de travailler (15 – 64 ans), les chiffres de l'évolution de l'emploi apportent un autre éclairage :

Sur la période 2004 – 2009, au cours de laquelle l'emploi était particulièrement dynamique, les créations d'emplois salariés ont dépassé largement l'accroissement de la population : +15 000 emplois salariés, pour +13 000 personnes de 15 à 64 ans. Au cours de cette période, les emplois ont été pourvus par l'entrée sur le marché du travail de personnes précédemment inactives, notamment des femmes, plutôt que par une réduction des demandeurs d'emplois ou de l'arrivée d'actifs migrants.

À l'inverse, sur la période plus récente (2009 – 2014), les créations d'emplois salariés ne couvrent plus, à elles seules, l'accroissement de la population en âge de travailler : +9 000 emplois salariés pour +12 000 personnes de 15 à 64 ans.

Depuis 2004, l'entrée massive dans l'emploi salarié a facilité l'accès à de nouveaux types de consommation pour des personnes qui jusqu'alors vivaient d'autres modes d'activité. Dès lors le ralentissement de l'emploi, s'il devait se prolonger, pourrait avoir un retentissement sur l'économie du territoire.

L'inflation reste maîtrisée

L'inflation s'établit à 0,7 % fin 2015 (+0,6 % un an avant). Les prix du tabac sont inflationnistes ; sans eux, l'inflation affiche 0 % sur un an. La hausse des prix des services, de l'alimentation et des produits manufacturés est compensée par le fort repli de l'énergie. L'inflation est stable depuis trois ans, signe d'une croissance économique atone, conjuguée à des mesures de contrôle des prix. Ces mesures sont prolongées en 2015 par des travaux sur la compétitivité des filières pour contrer les possibles effets inflationnistes d'une taxe sur la consommation, qui serait mise en place en 2017.

Les prix du tabac flambent en octobre

Le tabac augmente de 30,2 % sur un an. Une hausse d'une telle ampleur ne s'était pas vue depuis 35 ans (+30,5 % en 1978 et +34,8 % en 1976). Elle fait suite à l'augmentation de la taxe en faveur du secteur sanitaire et social, entrée en vigueur le 23 septembre 2015. Cette augmentation vise à diminuer la consommation de tabac et obtenir des fonds supplémentaires pour le financement du RUAMM. Les prix des tabacs avaient déjà été revalorisés en 2014 (+6,8 %) pour tenir compte de la hausse des prix à l'importation de la matière première du tabac.

Les services : hausse modérée

Les prix des services augmentent de 1,2 % sur un an. Les services de restauration et les loyers contribuent le plus fortement à cette hausse, suivis de près par la distribution d'eau et les assurances voiture. Les services de restauration affichent la plus forte hausse (+4,8 % sur un an). Cette hausse concerne les repas pris en restaurants traditionnels ou de type rapide, mais aussi les services de gamelle, et dans une moindre mesure les cantines, notamment scolaires, dont les prix ont été revalorisés en début d'année 2015. Les revalorisations de tarif des services de restauration sont liées à la hausse des produits alimentaires et aux coûts des salaires, qui enregistrent la plus importante hausse depuis 2013. Les loyers (+1,3 % sur un an) contribuent à l'inflation d'ensemble du fait de leur poids important dans le budget des ménages, malgré une hausse modérée tout au long de l'année.

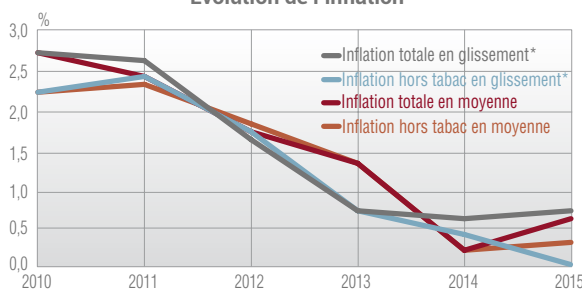
Le relèvement du prix de l'eau (+3,7 %) est quant à lui lié à la revalorisation de la part consacrée à l'assainissement.

A l'inverse, les prix des transports aériens internationaux reculent de 5,4 % par rapport à décembre 2014. Toutefois, en moyenne sur l'année, ils sont globalement plus élevés qu'en 2014 (+1,8 %). Ils sont particulièrement élevés en mars, juillet et août, mais reculent en décembre.

Peu d'autres baisses sont relevées, hormis celles des services de télécommunications (-1,1 %). Toutefois, la baisse des tarifs de la téléphonie mobile n'est effective que depuis mi-décembre ; elle produira pleinement ses effets en 2016, et sera même renforcée par la baisse des tarifs d'accès à internet prévue le 1^{er} mars 2016.

Tous postes confondus, l'inflation annuelle affiche +0,7 %.
Hors tabac, les prix sont stables sur un an.

Évolution de l'inflation



*au 31 décembre de chaque année

Source : ISEE

L'alimentation : inflation maîtrisée

En décembre 2015, l'alimentation affiche +1,2 % sur un an. Elle est comparable à celle de 2014, alors maîtrisée par le gel des prix. Cette mesure, mise en place en août 2013, se terminait le 31 décembre 2014, mais les efforts engagés ont été poursuivis. Les prix de l'alimentation sont principalement tirés à la hausse par les poissons et crustacés frais, les pains et céréales et les fruits frais et dans une moindre mesure par les prix des viandes. A l'inverse, les prix des légumes frais reculent sur un an (-0,3 % en moyenne sur l'année).

Les prix des produits frais sont directement influencés par l'offre et fluctuent tout au long de l'année, en fonction de l'offre sur les étals. Ainsi, sur le 1^{er} trimestre 2015, les vagues de chaleur, peu propices aux récoltes, pénalisent la production locale et entraînent un renchérissement des fruits frais et des viandes. Pour faire face au recul de la production locale, certains

des quotas d'importation ont été ponctuellement ouverts. Ainsi, pour les légumes, l'offre, supérieure à son niveau de 2014, a permis de tirer les prix à la baisse, sauf sur le 1^{er} trimestre.

Pour les produits alimentaires, les cours mondiaux des matières premières agricoles n'influencent pas immédiatement les prix pratiqués en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, les prix des pains et céréales ont en moyenne augmenté de 1,7 % entre 2014 et 2015 alors que les cours du blé et du riz reculent sur la scène internationale. Seul l'écopain, pain de 500 g vendu à 120 F.CFP depuis 2007, s'est maintenu en 2015 : les boulangers qui ont accepté de le produire ont bénéficié d'un soutien financier de la part du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. De même pour le sucre, dont les prix augmentent de 2 % en Nouvelle-Calédonie alors que le cours mondial recule de 20 %.

Avec +0,3 % sur un an, les **produits manufacturés** contribuent peu à l'inflation annuelle. Les prix des automobiles augmentent de 0,9 % en moyenne sur un an, en lien avec la hausse du dollar américain (+20 % sur un an), monnaie dans laquelle certaines marques automobiles sont importées. Cette hausse est atténuée par le repli des vêtements, notamment les vêtements pour femmes, et des équipements audiovisuels.

Chute des prix des carburants

Avec -7,5 % sur un an, l'énergie tire l'inflation à la baisse, principalement grâce aux prix des carburants. Ils reculent de 12,1 % en moyenne sur un an, malgré quelques soubresauts entre juin et septembre 2015. Ce recul est principalement consécutif à la chute des cours mondiaux du pétrole, qui sont divisés par deux par rapport à 2014. La baisse du niveau de rémunération des opérateurs pétroliers, une des composantes du prix des carburants sur le territoire, y participe également, dans une moindre mesure.

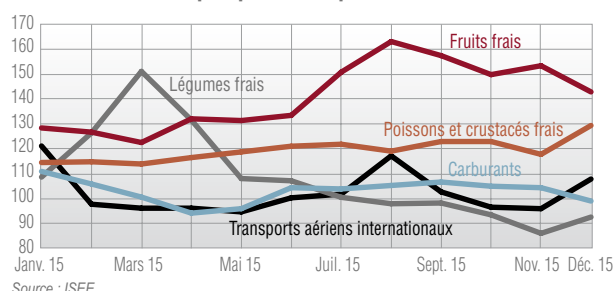
Les prix du gaz reculent eux aussi (-8,4 % en moyenne sur un an) grâce à la baisse du cours mondial du butane. Ils retrouvent ainsi leur niveau de 2013, après de fortes hausses en 2014. La bouteille de gaz de 13 Kg coûte 2 713 F.CFP en moyenne en 2015, contre 2 978 F.CFP en 2014 et 2 785 F.CFP en 2013.

Lutter contre l'inflation par la compétitivité des filières

Depuis 2012, des mesures de contrôle des prix ont été mises en place pour juguler l'inflation et redonner du tonus à la consommation des ménages, ralentie par un pouvoir d'achat préoccupant. Ainsi, depuis trois ans, les prix de produits de première nécessité et de grande consommation ainsi que les prix de certains services ont été maîtrisés, diminués ou gelés. D'autres outils ont également été mis en place tels que l'Observatoire des prix ou le double étiquetage des fruits et légumes.

La lutte contre l'inflation passe aussi par la libre concurrence. L'autorité de la concurrence, créée en 2014, pourrait être active en 2016 grâce à l'assouplissement des conditions de nomination de ses membres. D'autres points, actés en 2013, restent à mettre en place, notamment la réforme de la fiscalité indirecte et l'instauration de la taxe générale sur la consommation (TGC). Cette TGC serait appliquée sur les prix à la consommation des biens et des services et remplacerait sept droits et taxes, notamment à l'importation. En 2015, les partenaires sociaux tels que les fédérations patronales, les syndicats professionnels et de salariés, et les institutions

Évolution de l'indice des prix de l'alimentation et de quelques sous-postes en 2015



Source : ISEE

Principaux produits qui influencent l'inflation annuelle

Libellé	Pondération	Inflation en décembre 2015 (% en glissement annuel)	Contribution à la variation de l'IPC	Inflation moyenne sur l'année (%)
Indice général	10 000	0,7	0,64	0,6
Produits inflationnistes				
Tabac	197	30,2	0,46	14,2
Restauration	315	4,8	0,14	2,9
Loyers des résidences principales	760	1,3	0,10	1,5
Automobiles neuves	678	1,2	0,08	0,8
Automobiles d'occasion	445	1,6	0,07	1,1
Poissons et crustacés frais	95	8,5	0,07	8,2
Pain	114	5,1	0,06	3,4
Fruits frais	76	7,4	0,05	7,5
Distribution d'eau	116	3,7	0,04	5,9
Assurance automobile	251	1,7	0,04	1,6
Produits les moins inflationnistes				
Carburants	443	-14,9	-0,78	-12,1
Légumes frais	117	-11,6	-0,15	-0,3
Transports aériens internationaux	188	-5,4	-0,11	1,8
Gaz	76	-9,4	-0,08	-8,4

Source : ISEE

Note de lecture : Chaque poste de consommation est caractérisé par une pondération, qui précise le poids relatif de chacun des postes dans la consommation globale des ménages. L'inflation est calculée à partir de la variation des prix de chaque poste de consommation, pondérée de son poids dans la consommation globale. La contribution à la variation de l'IPC illustre l'importance de la variation d'un poste de consommation donné dans la variation globale de l'indice. Ainsi, en 2015, la majoration de 8,2% du prix des poissons et crustacés frais contribue moins fortement à l'inflation globale que la hausse de 1,5% des prix des loyers (0,07 contre 0,10) du fait d'un poids relatif dans la consommation globale moins important (95 contre 760).

Indice des prix à la consommation des ménages

	Pondération	Indice base 100 déc. 2010		Variation %
		Déc. 2014	Déc. 2015	
Indice général	10 000	105,6	106,3	0,7
Indice hors tabac	9 803	105,4	105,4	0,0
Indice hors tabac hors loyer	9 043	105,2	105,1	-0,1
Détail en 5 regroupements conjoncturels				
Alimentation	2 178	108,6	109,9	1,2
Tabac	197	119,7	155,8	30,2
Produits manufacturés	3 031	100,4	100,7	0,3
Énergie	984	108,5	100,4	-7,5
Services	3 610	106,8	108,1	1,2
Détail en 12 divisions*				
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1 989	108,0	109,4	1,3
Boissons alcoolisées et tabac	386	117,6	135,7	15,4
Habillement et chaussures	320	95,1	93,9	-1,3
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 740	108,7	109,4	0,7
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	761	103,7	103,5	-0,2
Santé	143	101,8	101,9	0,1
Transport	2 119	105,9	102,8	-2,9
Communications	350	89,8	88,9	-0,9
Loisirs et culture	962	102,1	102,6	0,6
Enseignement	20	111,4	114,0	2,3
Restaurants et hôtels	471	108,7	113,7	4,5
Autres biens et services	739	103,4	104,7	1,2

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP).

Source : ISEE

se sont réunis pour définir les modalités de mise en œuvre de cette taxe. Trois objectifs étaient fixés : garantir le rendement fiscal, maîtriser l'inflation et obtenir la baisse des prix par la compétitivité.

Ces objectifs passent par la signature de contrats de compétitivité des entreprises. Quatre filières sont concernées : les produits de grande consommation, l'agroalimentaire, l'automobile et le logement.

Réduction du déficit commercial



En 2015, les importations retrouvent un niveau presque comparable à celui de 2013 après un soubresaut en 2014, et les exportations se replient. Comme toujours, l'activité du nickel imprime sa réalité sur les échanges extérieurs : les achats du Caillou baissent, principalement sur les postes combustibles et huiles minérales, où la baisse est liée à la chute du cours du pétrole, et matériel de transport, après que ceux-ci aient été boostés en 2014 pour accompagner la montée en puissance et améliorer la performance de l'activité sur mines. Mais les tensions sur le marché mondial du nickel influent aussi fortement sur les ventes du territoire, dont le minerai et les produits métallurgiques constituent l'essentiel.

Le déficit commercial se réduit un peu plus cette année mais le taux de couverture reste globalement stable.

Chute des achats de produits minéraux

Les importations diminuent en 2015 (-3 %) après un soubresaut en 2014 (+3 %). Le recul touche en particulier les achats de produits minéraux, et dans une moindre mesure ceux de matériel de transport. Les importations de produits minéraux diminuent de 21 % sur un an, en lien avec la baisse du cours du pétrole (-47 % en moyenne entre 2014 et 2015). La diminution concerne essentiellement les combustibles et les huiles lourdes, utilisés pour le fonctionnement des usines métallurgiques et des centrales électriques thermiques.

Les achats de matériel de transport sont eux aussi en baisse (-3 % sur un an). Ils avaient été boostés en 2014, par l'acquisition de 21 nouveaux engins miniers pour le renouvellement du parc de Vale Nouvelle-Calédonie. Ces investissements avaient pour but d'accroître la performance et de dynamiser l'activité minière. L'achat ponctuel d'un 4^e avion par Air Calédonie afin de renforcer les liaisons, avait également contribué à cette croissance.

Toutefois, ces diminutions masquent un achat important de matériel de remorquage maritime, en lien avec la production métallurgique, effectué en août 2015.

A l'inverse, la plupart des autres postes d'importations s'affichent en hausse. C'est notamment le cas des machines et appareils électriques (+7 %) et des produits alimentaires (+5 %). Les produits chimiques progressent également (+16 %), essentiellement du fait des produits résiduels qui sont utilisés pour l'activité métallurgique. Cette hausse concorde avec celle de la production.

Les ventes de nickel diminuent

Après avoir enregistré une forte hausse en 2014, les exportations de la Nouvelle-Calédonie se replient cette année. Cette diminution concerne principalement le nickel, dont les ventes reculent de 7 % sur un an, du fait de la baisse des cours au LME (-30 % en moyenne annuelle, entre 2014 et 2015). Ainsi, le cours moyen du nickel s'affiche à 5,4 USD/lb en 2015, contre 7,7 USD/lb un an plus tôt.

Ce sont les ventes de ferronickels qui expliquent principalement le repli des ventes de nickel. Elles diminuent de 19 %

Après un point haut en 2013, le déficit commercial se réduit pour la 2^e année consécutive. En valeur, les importations baissent plus fortement que les exportations.

par rapport à 2014, alors qu'elles progressaient fortement un an plus tôt. Les exportations de mattes diminuent également (-42 %), en lien avec l'arrêt programmé de cette production. Toutefois, les produits intermédiaires commercialisés par Vale NC se vendent bien, hormis le NHC.

Evolution de la valeur des importations de marchandises

	2014	2015	Variation	
			Nbre	%
Produits alimentaires	40 864	42 782	1 918	4,7
Produits minéraux	83 663	66 389	-17 274	-20,6
Produits chimiques	20 888	24 156	3 268	15,6
Produits caoutchouc et plastique	11 696	12 821	1 125	9,6
Bois et ouvrages en bois	2 510	2 899	389	15,5
Papiers et ouvrages en papier	3 617	3 827	210	5,8
Produits textiles	7 107	7 533	426	6,0
Métaux et ouvrages en ces métaux	17 882	17 888	6	0,0
Machines, appareils, et matériel électrique	49 891	53 478	3 587	7,2
Matériel de transport	34 093	33 028	-1 065	-3,1
Autres produits	27 014	26 816	-198	-0,7
dont ensembles industriels	429	278	-151	-35,2
Total	299 225	291 618	-7 607	-2,5

Sources : Direction Régionale des Douanes,

Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Unités : millions de F.CFP, %

Evolution de la valeur des exportations de marchandises

	2014	2015	Variation
			%
Minerai de nickel	24 777	24 251	-2,1
Ferro-nickels	75 414	61 492	-18,5
Mattes	12 119	7 002	-42,2
NHC	10 896	10 299	-5,5
NiO	9 492	18 458	94,5
CoCO3	718	3 172	342,0
Produits de la mer	2 173	1 848	-15,0
dont : thons	260	385	48,0
crevettes	1 435	1 046	-27,1
holothuries	389	292	-25,0
trocas	61	75	22,8
Autres produits	8 731	12 266	40,5
Total	144 319	138 788	-3,8

Données provisoires

Unités : millions de F.CFP, %

Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Ainsi, le NiO et le CoCO3 rapportent respectivement 9,0 et 2,5 milliards de F.CFP supplémentaires par rapport à 2014, tandis que le NHC perd 597 millions de F.CFP. Le minerais est lui aussi moins exporté (-2 %), en particulier les latérites, dont les ventes ont diminué de 48 % sur un an.

En 2016, les destinataires des exportations de minerai devraient évoluer. En effet, suite au conflit des rouleurs et des sous-traitants miniers, le gouvernement a autorisé, depuis fin octobre, l'ouverture des exportations de minerai à faible teneur vers la Chine et de nouveaux clients japonais, pour certains mineurs.

Maigre complément au nickel, les ventes des produits de la mer s'affichent également en baisse cette année (-15 % sur un an, soit -325 millions de F.CFP), après quatre années de hausse consécutive. De plus, elles atteignent un niveau très en dessous du niveau moyen des dix dernières années. Elles ne représentent que 1 % des exportations totales.

Ce fort recul s'explique principalement par le repli des exportations de crevettes (-27 %), et dans un moindre temps par celui des holothuries (-25 %), tandis que les exportations de trocas augmentent (+14 %).

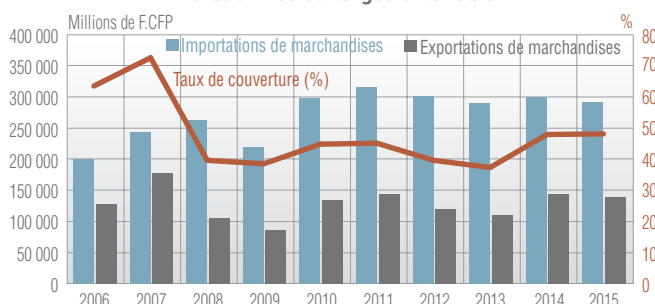
La filière crevettes a rencontré des problèmes de qualité de l'eau dans les écloseries. En conséquence, la production de crevettes a été divisée par deux cette année, ce qui a conduit les professionnels à réduire leurs ventes.

En dehors du nickel et des produits de la mer, les exportations progressent fortement en 2015 (+41 % par rapport à 2014). C'est notamment le cas pour divers produits alimentaires (chocolat, lait, bière...), les limes et le squash : le Japon, principal acheteur des squashes calédoniens a plus que doublé ses commandes en 2015. Par contre, les exportations de cerfs ont été divisées par deux.

Le déficit commercial se réduit

En 2015, le **déficit commercial** (152 milliards de F.CFP) continue de diminuer après un point haut en 2013 (181 milliards de F.CFP). C'est le résultat de la baisse plus importante des importations par rapport à celle des exportations. Toutefois, il reste encore bien au-dessus de la moyenne de cette dernière décennie. Le **taux de couverture**, quant à lui, reste stable par rapport à 2014 ; il s'établit à 48,4 %.

Evolution des échanges extérieurs



Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Solde des échanges extérieurs*

	2014	2015
France	-51 592	-56 824
Union européenne (hors France)	-29 083	-35 621
Australie	-10 055	-18 823
Japon	16 340	7 503
Nouvelle-Zélande	-11 600	-11 884
Etats-Unis	-6 228	-10 343
Singapour	-51 988	-18 905
Corée du Sud	2 068	1 500
Autres	-12 768	-9 434
Total	-154 906	-152 830

*exportations-importations

Unité : millions de F.CFP

Données provisoires

Sources : Direction Régionale des Douanes, Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Le solde commercial se dégrade avec l'ensemble des **principaux partenaires** de la Nouvelle-Calédonie, hormis Singapour. Avec l'Australie, le déficit commercial se creuse, du fait du repli des ventes de minerai.

Avec la France, c'est le ralentissement des achats de mattes qui aggrave le déficit. A terme, les ventes de mattes à l'usine de Sandouville devraient cesser complètement. La SLN prévoit de remplacer la production de mattes, par une production supplémentaire de ferronickels, qui ne sera plus destinée à ce client interne au groupe Eramet.

Avec le Japon, le solde commercial, bien que toujours positif diminue de moitié sur un an. Le Japon a réduit ses achats de ferronickels calédoniens, tandis que le territoire a augmenté ses approvisionnements en provenance de ce pays de 45 %. A l'inverse, les échanges commerciaux s'améliorent avec Singapour, qui a réduit ses ventes de combustibles et d'huiles minérales au territoire. Toutefois, les échanges avec Singapour restent nettement déficitaires pour la Nouvelle-Calédonie.

Evolution des recettes douanières

	2014	2015	Variation
Taxe Générale à l'Importation (TGI)	18 559	19 318	4,1
Taxe de Base à l'Importation (TBI)	6 944	7 333	5,6
Taxe sur les produits pétroliers	6 644	6 788	2,2
Droits de douanes	6 636	6 771	2,0
Taxe additionnelle sur les produits pétroliers	2 297	2 266	-1,3
Taxe sur le fret aérien	2 076	2 150	3,6
Taxe de Consommation Intérieure (TCI)	2 012	1 877	-6,7
Taxe de péage	1 674	1 706	1,9
Taxe Conjoncturelle pour la Protection de la Production Locale (TCPPL)	897	949	5,8
Taxe de Soutien aux Productions Agricoles (TSPA)	736	758	3,0
Droit de quai	294	307	4,4
Taxe sur les Alcool et Tabac (TAT)	292	268	-8,2
Taxe anti-pollution	190	205	7,9
Droit de port	156	155	-0,6
Taxe de magasinage	83	114	37,3
Taxe parafiscale pour les énergies renouvelables	55	55	0,0
Amendes et confiscations	52	41	-21,2
Redevance informatique (RI)	45	46	2,2
Droit de navigation intérieure	17	17	0,0
TSS collectée sur les droits de port et de quai à Nouméa	4	6	50,0
TSS collectée sur la taxe de magasinage	9	8	-11,1
Total	49 671	51 136	2,9

Sources : Direction Régionale des Douanes,

Unités : millions de F.CFP, %

Hausse des recettes douanières

En 2015, malgré le recul des importations, les **recettes douanières** liquidées par la Direction Régionale des Douanes pour le budget de la Nouvelle-Calédonie s'élevèrent de 3 % par rapport à 2014 : 51,1 milliards de F.CFP, contre 49,7 milliards de F.CFP un an plus tôt.

C'est la taxe générale à l'importation qui participe le plus à cette hausse (+758 millions de F.CFP supplémentaires), et dans une moindre mesure la taxe de base à l'importation (+389 millions de F.CFP). A l'inverse, la taxe de consommation intérieure, qui s'applique aux boissons alcooliques et produits à base d'alcool,

diminue de 135 millions de F.CFP par rapport à 2014.

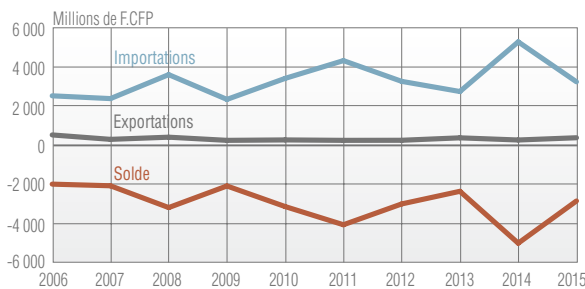
Quatre taxes rapportent à elles seules 78 % des recettes totales : la taxe générale à l'importation (38 % des recettes en 2015), la taxe de base à l'importation, la taxe sur les produits pétroliers et les droits de douanes.

Les relations avec les pays du Groupe Fer de Lance tendent à se développer

Sur un an, le déficit commercial avec les pays du Fer de Lance a été divisé par deux. C'est la conséquence de la forte diminution des achats de produits minéraux, en provenance d'Indonésie. Parallèlement, les exportations progressent de nouveau, après une année 2014 de forte baisse. En effet, des exportations massives, ont été envoyées au Vanuatu, après que ce pays ait été dévasté par le Cyclone Pam en début d'année. Il s'agissait notamment de matériel de construction (tôle, barres et profils en aluminium), de matériels électriques et de matériels de transport.

Des perspectives d'évolution ont été évoquées lors de la 3^e foire commerciale du Groupe Fer de Lance qui s'est tenue à Nouméa en novembre 2015. L'exportation de produits locaux (lingots en aluminium, bières et boissons hygiéniques, saucissons et viandes ...) pourrait être renforcée vers ces pays.

Evolution des échanges commerciaux entre la Nouvelle-Calédonie et les pays du Fer de Lance



Source : Direction Régionale des Douanes

Echanges commerciaux entre la Nouvelle-Calédonie et les pays du Fer de Lance

	Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Iles Salomon	55	73	4	6	-51	-67
Papouasie Nouvelle-Guinée	137	113	4	4	-133	-108
Vanuatu	371	516	172	314	-200	-202
Fidji	301	727	45	18	-256	-709
Indonésie	4 414	1 806	32	30	-4 382	-1 775
Total	5 278	3 234	257	372	-5 022	-2 862

Source : Direction Régionale des Douanes

Unité : millions de F.CFP

L'activité bancaire reste dynamique



Sur l'année 2015, l'activité bancaire est restée dynamique. En effet, l'activité de crédit est principalement soutenue par les investissements des ménages, qui recourent plus aux crédits à l'habitat. Par ailleurs les crédits à la construction des entreprises et les crédits d'investissement des collectivités locales augmentent eux aussi. Les difficultés financières des entreprises se traduisent, toutefois, par une hausse des crédits d'exploitation. Les dépôts bancaires sont en hausse, principalement les dépôts à vue. Les agents économiques privilégient les placements qui peuvent être retirés à tout moment.

L'activité de crédit continue de progresser

En 2015, le rythme de croissance de l'encours des crédits continue de progresser pour la deuxième année consécutive (+5 % sur un an), après trois années de ralentissement entre 2011 et 2013. En effet, les taux d'emprunts restent inférieurs à la moyenne des dix dernières années (+9 % en moyenne) et encouragent les nouvelles contractualisations. La hausse concerne tous les types d'établissements bancaires, quelle que soit leur localisation, mais les crédits accordés par les établissements situés hors zone d'émission progressent bien plus fortement que ceux générés par les établissements de crédit locaux.

Après deux années de ralentissement entre 2012 et 2013, les crédits des ménages se redressent (+5 % par rapport à 2014, après +2 % un an plus tôt).

Les crédits à l'habitat, principal motif d'endettement des ménages, progressent de 7 % par rapport à 2014, notamment soutenus par le dispositif fiscal en faveur du logement intermédiaire en vigueur. Ce dispositif, qui devait initialement s'interrompre au 31 décembre 2015 a pu être prolongé jusqu'en 2018. Il bénéficie aux contribuables calédonniens qui achètent un logement en vue de le louer à un tiers ou qui sont primo-accédants et achètent ou font construire un logement en vue de l'occuper personnellement. La baisse continue du coût des crédits à l'habitat contribue aussi à cette hausse, de même que les autres dispositions fiscales en faveur des primo-accédants. Seul le nombre de bénéficiaires du prêt à taux zéro recule de 20 % par rapport à 2014.

En 2015, 2 450 biens de type appartements, villas, ou terrains à bâtir ont été vendus à des particuliers, soit une progression de 8 % par rapport à l'année précédente (+25 % pour les seuls appartements). Un quart de ces biens ont été acquis par des primo-accédants. Les achats de logements (appartements + villas) en primo-accession, progressent de 11 % entre 2014 et 2015 (+15 % pour les appartements).

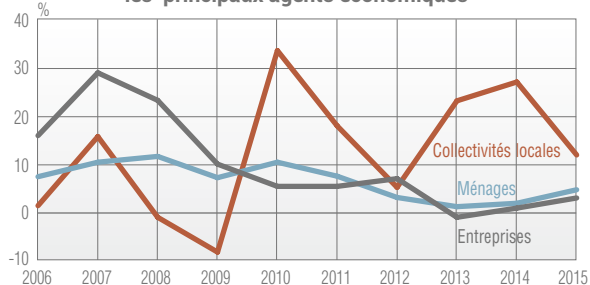
A l'inverse, les ménages recourent moins qu'en 2014 aux crédits à la consommation (-1 % sur un an), et aux autres crédits (-25 %). La situation financière des ménages reste plutôt saine. Les découverts bancaires et les incidents de paiement sur chèques baissent (respectivement -18 % et -1 %). Parallèlement, le nombre de personnes physiques interdites bancaires et

Les indicateurs monétaires restent bien orientés : leur rythme de croissance continue de progresser cette année.

les retraits de cartes bancaires sont globalement stables sur un an.

Après avoir régulièrement chuté entre 2007 et 2013 (de +29 % à -1 %), le rythme de progression de l'encours des crédits

Evolution de la variation de l'encours des crédits selon les principaux agents économiques



Source : IEOM

Encours de crédits accordés par les établissements situés dans et hors zone d'émission (au 31 décembre)

Encours de crédits	2014	2015	Variation
Crédits d'exploitation	76 500	83 056	8,6
Entreprises	75 075	81 002	7,9
Collectivités locales	1 424	2 054	44,2
Crédits d'investissement	334 937	346 269	3,4
Entreprises	242 294	242 869	0,2
Collectivités locales	92 643	103 400	11,6
Crédits à la construction	127 084	136 938	7,8
Entreprises	127 084	136 938	7,8
Crédits à la consommation	74 517	73 797	-1,0
Ménages	74 517	73 797	-1,0
Crédits à l'habitat	337 959	360 771	6,7
Ménages	337 957	360 771	6,8
Collectivités locales	1	0	-100,0
Autres crédits	19 407	16 211	-16,5
Entreprises	13 267	11 573	-12,8
Ménages	5 997	4 502	-24,9
Collectivités locales	143	136	-4,9
Autres	15 590	19 827	27,2
Créances douteuses brutes	29 380	31 529	7,3
Créances douteuses nettes	15 928	14 547	-8,7
Provisions	13 451	16 982	26,2
Total des encours	1 015 371	1 068 398	5,2
Dont Entreprises	457 721	472 383	3,2
Ménages	418 471	439 070	4,9
Collectivités locales	94 211	105 589	12,1

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

souscrits par les **entreprises** s'accroissent cette année (+3 %), après un retournement en 2014 (+1 %). Ce sont d'abord les crédits à la construction qui expliquent cette croissance (+8 % sur un an). Le dispositif calédonien de défiscalisation du logement intermédiaire favorise directement les opérations de promotions immobilières.

S'y ajoutent les crédits d'exploitation qui repartent à la hausse en 2015 (+8 % sur un an, après -10 % un an plus tôt), soutenus par une reprise significative des crédits de trésorerie (+11 %). Le sursaut de ces crédits, qui visent à compenser les pénuries temporaires de liquidité, traduit la fragilisation amorcée du tissu productif en 2015. En effet, alors qu'il s'était redressé tout au long de l'année 2014, l'indicateur du climat des affaires retombe en 2015, particulièrement au second semestre. Calculé par l'IEOM, cet indicateur traduit l'inquiétude des chefs d'entreprises quant à leur activité et leurs investissements à venir.

L'encours des crédits d'investissement est stable sur un an (+0,2 %) et confirme cette opinion pessimiste. Les perspectives économiques n'ont pas favorisé les investissements, ni de fait le renouvellement des moyens de production des entreprises.

En 2015, le rythme de croissance des crédits octroyés aux **collectivités locales** ralentit (+12 % sur un an), après avoir progressé depuis 2013 (+25 % par an en moyenne). Il s'agit essentiellement de crédits d'équipement pour le Médipôle de Koutio, mais aussi pour d'autres établissements, comme le nouveau collège en province Nord, et pour des aménagements routiers. Les collectivités locales concentrent près de 12 % de l'ensemble des crédits accordés aux acteurs économiques locaux.

Hausse des dépôts collectés

En 2015, les **dépôts** collectés par les établissements locaux s'élèvent à 766 milliards de F.CFP, soit une hausse de 5 % par rapport à 2014. La hausse amorcée un an plus tôt (+2 %), s'accroît cette année, mais reste toutefois très inférieure aux taux enregistrés en 2004 et 2006 (respectivement +16 % et +15 %).

Les établissements enregistrent la plus forte hausse pour les dépôts à vue (+9 % sur un an), contre respectivement +1 % et +3 % pour les placements liquides et les placements à long terme.

La hausse concerne l'ensemble des catégories d'épargnants.

Les actifs financiers des **entreprises**, continuent de progresser pour la deuxième année consécutive (+6 % par rapport à 2014), tirés essentiellement par les dépôts à vue (+11 % sur un an). Les pla-

cements à long terme se redressent fortement (+44 %), mais pèsent moins de 1 % dans l'épargne totale des entreprises. A l'inverse, les entreprises recourent moins qu'en 2014 aux placements liquides ou à court terme (-2 %). L'épargne via les comptes à terme, est délaissée au profit des certificats de dépôts.

Les dépôts collectés auprès des **ménages** augmentent aussi sur un an (+3 %), un peu moins qu'en 2014 et 2013 toutefois (respectivement +4 % et +5 %). Les ménages privilégient principalement les dépôts à vue, qui progressent fortement sur un an (+8 %). Ces dépôts contribuent à 75 % de la hausse des dépôts des ménages. Les ménages augmentent aussi leurs placements à long terme et les placements liquides ou à court terme augmentent (respectivement +2 % et +0,4 % sur un an).

Les livrets ordinaires restent leur principal mode d'épargne, en hausse de 4 % sur un an. En outre, les plans d'épargne logement progressent aussi (+20 %).

A l'inverse, les ménages réduisent leurs placements sur des comptes à terme ou sur les livrets A et bleus.

Les dépôts collectés auprès des **autres agents** progressent également sur un an (+5 %). Les placements liquides ou à court terme expliquent principalement cette

croissance, en particulier les comptes à terme (+7 %).

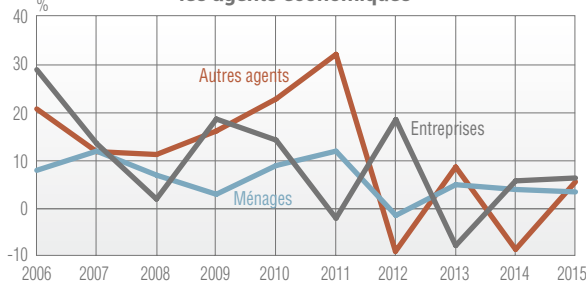
Des perspectives mitigées pour 2016

Pour l'activité bancaire, des perspectives favorables se profilent pour 2016, notamment en ce qui concerne les crédits à l'habitat et à la construction. Le dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement, prolongé jusqu'en 2018, permettra de soutenir l'activité du secteur. Réajusté, il devrait aussi permettre de mieux répondre aux besoins des familles de classes moyennes à qui ces logements sont destinés. L'objectif affiché est d'atteindre un volume de plus de 2 000 logements par an construits et financés par ce dispositif.

En outre, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) prévoit de doubler ses engagements financiers en Nouvelle-Calédonie en 2016. Ses interventions prennent la forme de prêts ou d'investissements, au profit d'opérations d'intérêt public ou de projets économiques, en soutien des collectivités locales, des bailleurs sociaux ou de sociétés d'économie mixte.

Pour autant, les contraintes qui pèsent sur la filière nickel font craindre pour le reste de l'économie. D'autant plus que les capacités financières des collectivités pour soutenir l'économie par la commande publique se sont dégradées ces dernières années.

Evolution de la variation des actifs financiers selon les agents économiques



Évolution des actifs financiers par catégorie et agent (au 31 décembre)

	2014	2015	Variation
Dépôts à vue	286 353	312 361	9,1
Entreprises	143 131	159 346	11,3
Ménages	112 989	122 476	8,4
Autres agents	30 233	30 540	1,0
Placements liquides ou à court terme	318 300	322 489	1,3
Entreprises	96 795	95 279	-1,6
Compte d'épargne à régime spécial	133	85	-36,4
Placements indexés sur les taux du marché	96 661	95 194	-1,5
Ménages	151 838	152 390	0,4
Compte d'épargne à régime spécial	112 173	114 920	2,4
Placements indexés sur les taux du marché	39 665	37 470	-5,5
Autres agents	69 668	74 820	7,4
Compte d'épargne à régime spécial	3 881	4 636	19,5
Placements indexés sur les taux du marché	65 787	70 184	6,7
Placements à long terme	127 851	131 129	2,6
Entreprises	618	890	43,9
Ménages	125 561	128 574	2,4
Autres agents	1 671	1 665	-0,4
Total des actifs	732 505	765 980	4,6
Entreprises	240 544	255 514	6,2
Ménages	390 389	403 440	3,3
Autres agents	101 572	107 026	5,4

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Stabilité des créations d'entreprise

En 2015, 4 720 entreprises du secteur marchand non agricole ont été créées. Le niveau de ces créations se stabilise à un niveau légèrement plus bas que celui enregistré au début de la décennie. En effet, la création d'entreprises moins dynamique au cours des années 2013 et 2014, avait atteint en 2012 un volume de 5 000 entreprises créées annuellement. En 2015, les secteurs de la construction et de l'industrie créent à nouveau plus d'entreprises qu'en 2014, tandis que les activités tertiaires en créent moins. Le taux de survie des entreprises recule : 40 % des entreprises créées en 2010 n'existent plus cinq ans plus tard.

Des disparités entre les secteurs d'activité

Parmi les 4 720 entreprises créées en 2015, 70 % sont des créations pures (soit 3 320 entreprises), porteuses de développement du tissu productif. Le niveau des créations pures repart légèrement à la hausse (+50 unités sur un an), après trois années de repli. Les 1 400 autres entreprises créées sont des reprises (1,5 % des nouvelles entreprises) ou des réactivations. En 2015, 1 320 entrepreneurs reprennent leur activité après l'avoir temporairement cessée.

Les créations d'entreprises en 2015 se concentrent principalement dans le secteur de la construction et des activités spécialisées, parmi lesquelles figurent les activités administratives et de soutien aux entreprises. 45 % des entreprises du secteur marchand non agricole créées en 2015 ont déclaré une activité principale dans l'un de ces deux secteurs, soit 2 140 entreprises. Les créations d'activités de construction se redressent légèrement en 2015 après quatre années de ralentissement lié à la fin de grands projets structurants. En 2015, le secteur profite de quelques nouveaux projets de grande envergure (centre hospitalier du Nord) et de la relance de la construction de logements neufs (+33 % entre 2014 et 2015).

Les créations d'entreprises dans le secteur des "activités spécialisées" sont relativement stables en 2015, avec 1 090 nouvelles entreprises. Après avoir atteint un point haut en 2012, le secteur a été moins dynamique en 2013 et 2014, bien qu'il représente près d'un quart des créations d'entreprises to-

tales sur ces cinq dernières années.

Avec 675 nouvelles entreprises, le secteur "administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale" se place en troisième position des secteurs créateurs d'entreprises, pour la 2^e année consécutive. Les créations d'entreprises de ce secteur franchissent ainsi un nouveau palier après avoir affiché 580 nouvelles entités en moyenne entre 2006 et 2013. Le sous-secteur de la santé en particulier est en pleine mutation : de nouvelles entreprises se créent, en phase avec la restructuration au sein de nouveaux centres hospitaliers dans les provinces Sud et Nord.

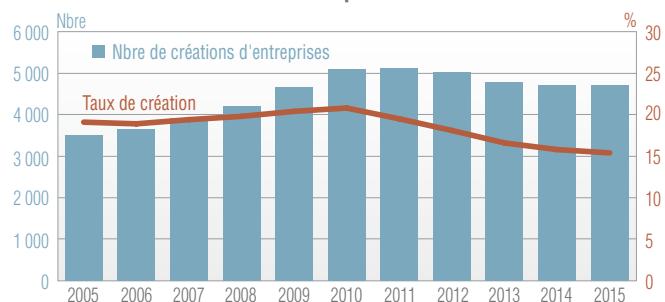
Les secteurs "commerce et réparation", "activités financières, d'assurance et immobilières" et "industries hors nickel et agroalimentaires" regroupent 1 090 nouvelles entités. Les deux premiers secteurs sont un peu moins dynamiques qu'en 2014 avec une diminution totale de 70 créations d'entreprises, tandis que le troisième enregistre quelques créations de plus qu'en 2014.

Des entreprises moins pérennes

En 2015, les créations d'entreprises sont globalement stables, après trois années de repli. Mais les différences sont marquées entre les secteurs d'activité. Le taux de survie à cinq ans se dégrade.

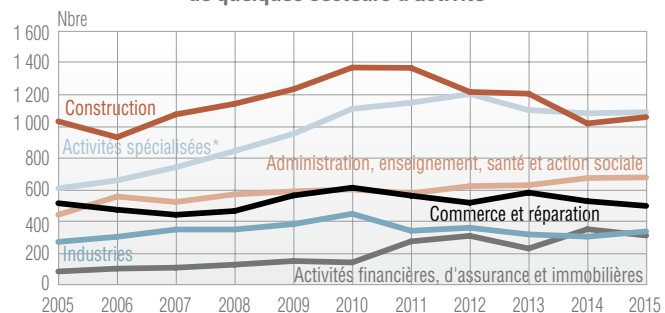
11 % des entreprises existantes au 1^{er} janvier 2015 ont officiellement cessé leur activité au cours de l'année (soit 3 400 entreprises). Parmi celles-ci, 3 180 l'ont cessé définitivement, quelle qu'en soit la raison

Evolution des créations d'entreprises* et du taux de création



* Secteur marchand non agricole
Source : ISEE/Ridet

Evolution du nombre de créations d'entreprises de quelques secteurs d'activité



* Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien
Source : ISEE/Ridet

(départ en retraite, vente de l'entreprise, décès de l'exploitant, etc.). Les 230 autres **cessations** sont temporaires ; leur activité pourrait donc être réactivée à l'avenir.

Comme pour les créations, les activités de construction et d'activités spécialisées sont les deux secteurs qui enregistrent le plus de cessations définitives (46 % des cessations définitives). Viennent ensuite les activités d'"enseignement, santé humaine et action sociale" et de "commerce et réparation".

60 % des entreprises créées cinq ans plus tôt sont encore actives en 2015. Elles étaient 64 % en 2014 et 67 % entre 2011 et 2013.

Ce sont les entreprises du secteur des "activités financières, d'assurance et immobilières" qui résistent le mieux : 94 % de celles créées en 2010 existent encore cinq ans après. Loin derrière viennent les entreprises du "transport et entreposage" (taux de survie à 61%), des "industries agro-alimentaires" (58%), de l'"hébergement et restauration" (57%), de la "construction" et des autres industries (hors nickel) (55%). Les secteurs "commerce et réparation",

"informatique et communication", "activités spécialisées" et "enseignement, santé et action sociale" affichent les taux de survie les plus faibles avec à peine une entreprise sur deux encore active (ou existante) cinq ans après sa création.

Dans plusieurs secteurs, le **taux de survie** à cinq ans se dégrade nettement entre 2014 et 2015, perdant entre 7 et 8 points : "construction", "industries" (hors nickel)

"hébergement-restauration". Seuls deux secteurs ont un taux de survie à cinq ans qui s'améliore, celui de l'"information et communication" et celui des "activités financières, d'assurance et immobilières". Le secteur "commerce et réparation" se maintient à un niveau bas avec un taux de survie à cinq ans de 50 % en 2015.

Cessations d'entreprises en 2015, selon le type et le secteur d'activité*

	Définitive	Temporaire	Total
Industries hors nickel et IAA	201	14	215
Industrie du nickel	6	0	6
IAA	33	1	34
Construction	748	57	805
Commerce et réparation	402	20	422
Transport et entreposage	138	12	150
Hébergement et restauration	112	9	121
Information et communication	59	1	60
Activités financières, d'assurance et immobilières	66	3	69
Activités spécialisées**	713	43	756
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	464	42	506
Autres	236	24	260
Total	3 178	226	3 404

* Secteur marchand non agricole.

Unité : nombre

** Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien.

Source : ISEE/Ridet

Définitions

Le **taux de création** est le rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

La **cessation** d'activité est l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Les cessations d'activité sont comptabilisées, dès lors que les formalités de radiation ont été effectuées par l'intéressé. Cette démarche n'étant pas obligatoire, le nombre de cessations est vraisemblablement sous-estimé.

Le **taux de survie** des entreprises à n années est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée ayant survécu jusqu'à son n ème anniversaire.

Le secteur reste exposé aux aléas

En 2015, la production agricole s'élève à 30 700 tonnes, toutes filières confondues (hors volaille et café, dont les chiffres ne sont pas encore disponibles à ce jour), soit une hausse de 8 % par rapport à 2014. Pourtant, la production de viande diminue, occasionnant un recours accru à l'importation. À l'inverse, la filière végétale se porte globalement mieux, avec de meilleurs résultats pour la production de légumes et de céréales, tandis que celle de fruits est en légère baisse.

La production de la filière animale en baisse

En 2015, 6 100 tonnes de viande (hors volaille) ont été produites localement, soit une baisse de 5 % par rapport à 2014. La production de viande est essentiellement d'origine bovine et porcine.

La production de viande bovine s'élève à 3 400 tonnes en 2015, en baisse de 3 % par rapport à l'année précédente. En effet, l'année 2014 marquée par la sécheresse avait conduit les éleveurs à augmenter leurs abattages. La production de viande bovine avait ainsi progressé de 6 % en 2014. En parallèle à la baisse de la production en 2015, les importations s'ajustent et progressent de 20 % en volume.

Sur les dix dernières années, la filière bovine a mis sur le marché environ 3 300 tonnes de viande locale chaque année, alors qu'au cours de la décennie précédente, la production moyenne était nettement supérieure (4 100 tonnes) et couvrait 85 % des besoins (contre 62 % en 2015). La filière bovine est soutenue depuis 2006 par le gouvernement calédonien, par le biais d'une aide. Depuis le 1^{er} septembre 2015, les tarifs d'achats à l'éleveur par l'OCEF ont évolué suite à la modification de la classification des viandes bovines locales. Trois nouvelles classes en gros bovins ont été créées, tandis que la catégorie jeunes bovins a été supprimée.

La production de viande porcine affiche sa première baisse depuis cinq ans (-8 % par rapport à 2014), suite à une surproduction l'année précédente. En effet, la croissance de la filière a été dynamique ces dernières décennies, avec une hausse de 42 % en 2005 et 2015.

En 2015, les importations de viande porcine reprennent (+21 % sur un an), alors qu'elles étaient en baisse de 30 % en 2014. En effet, le marché étant en situation d'excédent d'offre en 2014, les importations avaient alors fortement diminué, afin de favoriser l'écoulement de la production locale.

Depuis octobre 2013, le territoire verse une aide afin de soutenir la filière porcine, à travers la hausse du prix d'achat aux éleveurs. Cette aide a été réévaluée en 2015, avec la mise en place d'un plafond et d'une dégressivité de l'aide.

Les importations de viande de volaille ont progressé de 2 %, s'élevant à un volume de 9 600 tonnes (contre 9 400 tonnes l'année précédente, couvrant ainsi 91 % des besoins du territoire en 2014).

La production de viande de cerf diminue pour la deuxième année consécutive (-21 %, après -10 % en 2014) et représente 142 tonnes. Elle est toutefois bien en-dessous du niveau record atteint en 2010 : en effet, la mise en place du schéma d'embouche des cerfs capturés avait alors contribué à de bons résultats (268 tonnes).

La production ovine et caprine, bien que faible avec 9 tonnes en 2015, progresse de 29 % sur un an et couvre seulement

La production agricole globale progresse en volume, avec toutefois des évolutions contrastées : la filière animale enregistre une baisse de sa production, tandis que la filière végétale connaît un rebond.

2 % des besoins en 2015. Pourtant depuis 2008, afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achète et commercialise de la viande ovine.

Meilleure récolte pour la filière végétale

La filière végétale enregistre une production globale de 24 600 tonnes en 2015, en hausse de 12 % par rapport à 2014. Les fruits et légumes constituent 70 % de la production.

Principales productions agricoles

	2014	2015 p	Variation
Filière animale (hors œufs)	7 400	nd	///
Viande bovine	3 484	3 396	-2,5
Viande porcine	2 816	2 593	-7,9
Viande ovine et caprine	7	9	28,6
Volaille*	913	nd	///
Filière végétale	21 926	24 547	12,0
Fruits et légumes	16 714	17 508	4,8
Légumes frais	7 244	7 430	2,6
Squashes	2 251	3 808	69,2
Oignons	662	666	0,6
Pomme de terre	1 400	565	-59,6
Tubercules tropicaux	656	559	-14,8
Fruits	4 500	4 481	-0,4
Céréales	4 815	6 738	39,9
Café	5	nd	///
Coprah	395	300	-24,1
Vanille	2	1	-33,3
Total	29 151	nd	///

* Poulets et animaux de basse-cour

p : provisoire

Sources : DAVAR, OCEF

Unités : tonne, %

La production globale de légumes (y compris tubercules, oignons, squashes et pommes de terre) est estimée à 13 000 tonnes en 2015, soit une progression de 7 % sur un an.

Cette hausse est principalement portée par la production de squashes qui rebondit (+ 70 %), suite à des conditions climatiques plus favorables qu'en 2014. Près de 90 % de cette production est exporté vers le Japon.

Par rapport à l'année précédente, la production de légumes frais augmente de 3 % (notamment les carottes, concombres et tomates, tandis que celle de salades recule). Elle couvre 74 % des besoins calédoniens en légumes frais. La récolte d'oignons en 2015 est quasiment stable (+1 %), tandis que celle des tubercules tropicaux recule de 15 %.

La production de pommes de terre est de nouveau en difficulté en 2015 (-60 %), suite à une contamination des semences. En effet, les semences de la principale variété cultivée et importée d'Australie, ont été infectées par la bactérie *Ralstonia*, entraînant l'arrêt des plantations de semences infectées et la destruction de certains champs. Pourtant, après la chute de la production en 2013 (160 tonnes) suite aux attaques de Mildiou, la production avait connu un rebond en 2014 (1 400 tonnes).

La production commercialisée de fruits est stable, avec près de 4 500 tonnes en

2015. Trois quarts de ces fruits commercialisés au marché de gros sont produits en province Sud, 24 % en province Nord, et à peine 1 % provient de la province des Îles Loyauté.

La production des oranges, mangues et litchis enregistre un recul sur un an, tandis que la commercialisation des pastèques, melons et ananas progresse.

En parallèle, les importations de fruits sont stables également et permettent de couvrir la moitié des besoins. Les pommes, poires, raisins et kiwis représentent près de trois quarts des fruits importés.

En 2015, la production de céréales progresse fortement (+40 % par rapport à 2014) et atteint près de 6 800 tonnes,

dépassant ainsi son niveau record de 6 290 tonnes en 2005. Cette production concerne uniquement du maïs en 2015.

Néanmoins, la Nouvelle-Calédonie est fortement dépendante de l'extérieur pour les céréales. Ainsi, plus de 42 000 tonnes de céréales ont été importés en 2015 (-2 % par rapport à l'année précédente), dont 63 % de blé (minoterie et provende) et 27 % de riz.

Après une chute de la production locale de céréales entre 2009 et 2011, un plan de relance a été mis en place sur la période 2013-2015. En 2015, la production céréalière couvre 14 % des besoins du territoire, contre 5 % en 2011.

Taux de couverture des principales productions agricoles

	2014	2015 p
Filière animale (hors œufs)	38	nd
Viande bovine	66	62
Viande porcine	85	81
Viande ovine et caprine	2	2
Volaille*	9	nd
Filière végétale	29	31
Fruits et légumes	62	64
Légumes frais	76	74
Oignons	36	35
Pomme de terre	39	28
Tubercules tropicaux	100	100
Fruits	49	49
Céréales	10	14
Café	0,4	nd
Total	30	III

* Poulets et animaux de basse-cour

p : provisoire

Sources : DAVAR, OCEF

Unité : %

Une année difficile pour la crevette



En 2015, les volumes pêchés reculent par rapport à l'année précédente : le repli de la production de crevettes l'emporte sur les bons résultats de la pêche des thons. Les trocas et les holothuries, tous deux pêchés artisanalement, s'équilibrent.

Globalement, les exportations de produits de la mer sont en baisse en volume, et encore plus en valeur. Cette baisse est imputable aux crevettes et, dans une moindre mesure, aux holothuries, alors que les ventes de thons et trocas sont en hausse.

Une pêche à la palangre plus efficace ; plus de ventes de thon

En 2015, les palangriers ont remonté 2 840 tonnes de poisson, en hausse de 60 tonnes par rapport à 2014. Les thons composent 90 % des tonnages pêchés avec 2 490 tonnes, soit 140 tonnes de plus qu'en 2014. Le thon jaune a été davantage pêché en 2015 (+124 tonnes) ; sa production atteint un nouveau record (520 tonnes en moyenne entre 2004 et 2014). Les palangriers sont plus efficaces en 2015. En effet, ils se concentrent sur les thons, blancs et jaunes, et pêchent moins les autres espèces, telles que les marlins ou les espadons. Par ailleurs, leurs rendements progressent et atteignent un nouveau record : 654 grammes par hameçon, contre 533 grammes en moyenne entre 2004 et 2013.

30 % des volumes pêchés de thon sont exportés (780 tonnes, contre 640 en 2014). Le Japon en consomme les deux tiers ; il achète 140 tonnes de plus qu'en 2014, principalement du thon jaune. Les Samoa Américaines reçoivent 16 % des tonnages exportés, soit quatre fois moins que le Japon. Ses achats sont stables sur un an. Le reste des exportations de thons sont à destination de sept autres pays, dont l'Arabie Saoudite et la France.

La filière crevette en difficulté

En 2015, la production de crevettes recule de 22 % par rapport à l'année précédente (1 300 tonnes, contre 1 670 en 2014). Un tiers des bassins n'ont pas pu êtreensemencés car la production de post-larves a été insuffisante (-25 % par rapport à 2014), affectée par la détérioration de la qualité de l'eau dans les éclosiers. Une

note positive toutefois dans ce contexte morose : le rendement des fermes aquacoles ensemencées se maintient à 2,6 tonnes de crevettes produites par hectare.

Le marché à l'exportation est impacté par la baisse de production de crevettes : 660 tonnes ont été exportées en 2015, soit 300 tonnes de moins qu'en 2014. Les marchés les plus rémunérateurs ont été favorisés. Ainsi, 89 % des crevettes exportées l'ont été vers le Japon pour un prix moyen de 1 580 F.CFP le kilogramme. A l'inverse, la France a été peu approvisionnée : 16 tonnes, contre 170 en 2014. Les Etats-Unis et Wallis et Futuna restent des marchés réguliers mais minoritaires, tandis que la Jordanie est un nouveau débouché ponctuel.

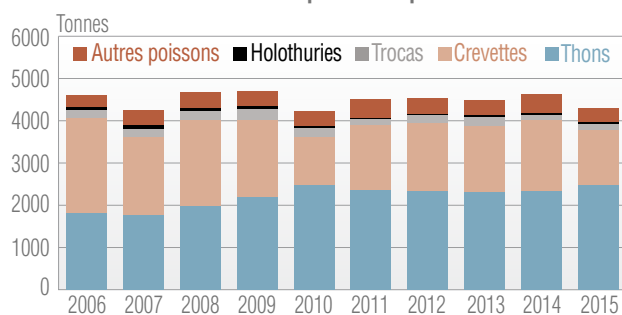
Sur le marché local, la consommation de crevettes calédoniennes recule de 80 tonnes par rapport à 2014. Malgré le recul de la production locale, le recours aux importations ne s'est pas accru : 7 tonnes de crevettes ont été importées en 2015, contre 9 tonnes en 2014. Cependant, la pénurie de crevettes sur le marché local induit une envolée de son prix : +18 % en moyenne par rapport aux prix de 2014.

La filière thonnière se porte bien en 2015, contrairement aux crevettes, en difficulté. A l'international, les exportations de produits de la mer sont à la baisse.

Plus de ventes de trocas, mais moins d'holothuries

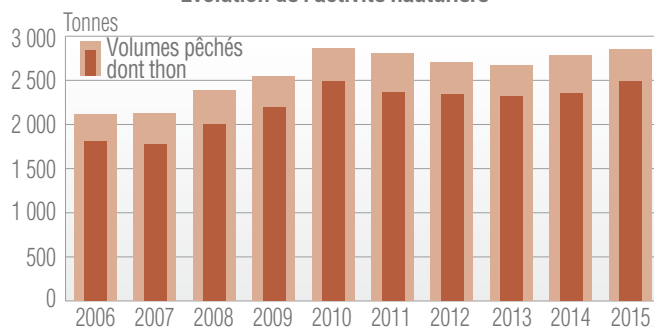
Les coquilles de trocas et les holothuries sont destinées au marché international. Ces pêches sont encore artisanales, mais des projets d'élevage d'holothuries existent. Des essais de grossissement en bassin puis de repeuplement sont réalisés en province Nord comme en province Sud. En 2015, les exportations de trocas repartent à la hausse (+15 % sur un an)

Evolution des volumes pêchés de produits de la mer



Sources : Service de la marine marchande et des pêches maritimes, Direction Régionale des Douanes.

Evolution de l'activité hauturière



Source : Service de la marine marchande et des pêches maritimes.

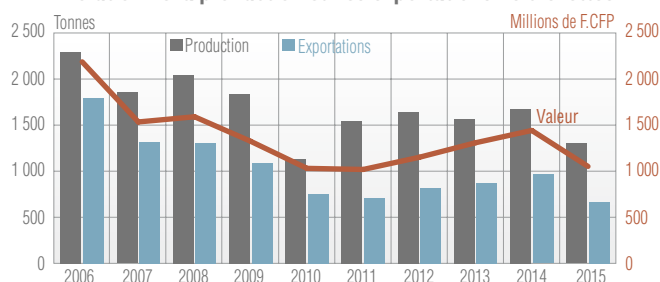
après avoir atteint leur point le plus bas de la décennie en 2014. 146 tonnes ont été vendues pour 75 millions de F.CFP. La hausse des commandes du Vietnam, de l'Italie et de la Nouvelle-Zélande (+62 tonnes à eux trois) compense le repli de la Chine (-42 tonnes). Les achats de la Chine chutent depuis 2014 (-100 tonnes), alors qu'ils s'élevaient à 110 tonnes par an en moyenne entre 2008 et 2013.

Les exportations d'**holothuries** reculent de 26 % en volume. 38 tonnes ont été vendues pour 276 millions de F.CFP. Hong Kong reste le principal acheteur malgré la baisse de ses commandes (-16 tonnes). L'Australie et Singapour achètent moins eux aussi (-5 tonnes). Ces baisses sont atténuées par les achats de la Chine, du Japon et, dans une moindre mesure, de la Nouvelle-Zélande (+12 tonnes).

La pêche et l'aquaculture : des secteurs subventionnés

Les filières crevettes et pêche bénéficient d'aides financières des provinces et surtout de la Nouvelle-Calédonie et de ses établissements publics tels que l'ERPA (Etablissement de régulation des prix agricoles). La filière aquaculture a ainsi bénéficié de 424 millions de F.CFP en 2014, hors financement de la recherche. 60 % de ces financements ont été versés par l'ERPA pour encourager le développement des exportations de crevettes, en améliorant la compétitivité des ateliers de conditionnement sur les marchés à l'exportation tout en permettant une juste rémunération des aquaculteurs.

Evolution de la production et des exportations de crevettes



Sources : ERPA, Direction Régionale des Douanes.

Production et exportations de produits métallurgiques

		2014		2015		Variation	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Thons	pêche	2 348	///	2 488	///	6,0	///
	exportations	636	253	774	370	21,8	46,4
Autres poissons	pêche	433	///	352	///	-18,6	///
	exportations	21	35	28	81	34,8	129,9
Crevettes	production	1 667	///	1 293	///	-22,4	///
	exportations	958	1 435	662	1 046	-30,9	-27,1
Trocas	production	127	61	146	75	15,1	22,8
	exportations	127	61	146	75	15,1	22,8
Holothuries	production	52	389	38	276	-26,2	-29,1
	exportations	52	389	38	276	-26,2	-29,1
Total	production	4 626	///	4 317	///	-6,7	///
	exportations	1 793	2 173	1 648	1 848	-8,1	-15,0

Source : Service de la marine marchande et des pêches maritimes, Direction Régionale des Douanes.

Unités : tonnes, millions de F.CFP, %

Concernant la pêche hauturière, les exportations vers des marchés rémunérateurs sont elles aussi subventionnées, mais les aides de l'ERPA permettent, en priorité, de réguler le prix de revient du poisson et de développer le marché local au travers de la transformation des produits de la pêche, en substituant les importations de produits similaires.

Même si la crevette et le thon sont les produits phare de l'aquaculture et de la pêche, d'autres productions existent (les écrevisses et les huîtres), ou sont en projet (le pouatte, la loche truite et l'holothurie). L'une d'elles se précise pour 2016 : la pêche de coquilles Saint-Jacques devrait être expérimentée à Bélep.

Des cours en chute libre



En 2015, le secteur du nickel calédonien subit quelques revers. La chute des cours mondiaux pénalise les ventes de nickel et incite les métallurgistes à rationaliser leurs coûts. La production métallurgique de certains industriels recule et offre moins de nouveaux emplois qu'auparavant. Toutefois, le nombre de salariés progresse encore dans l'activité extractive, qui atteint un nouveau record.

Chute des cours du nickel

Tout au long de l'année 2015, le contexte international reste défavorable et pèse sur les cours mondiaux du nickel : la demande mondiale d'acier inoxydable (produit notamment à partir de nickel) recule ; les stocks de nickel sont très abondants. De surcroît, la croissance économique de la Chine ralentit alors que le pays est un grand consommateur de nickel. En conséquence, les cours au London Metal Exchange (LME) reculent de 30 % en moyenne sur l'année. Ainsi, la livre de nickel s'établit à 5,37 USD/lb en moyenne en 2015, contre 7,65 USD/lb l'an dernier (-30 %). Toutefois, la hausse du dollar (+20 % sur un an) atténue ce repli mais ne le compense pas : la perte de valeur du nickel calédonien s'élève à -16 %. Il s'échange ainsi en moyenne sur l'année à 577 F.CFP la livre contre 687 F.CFP en 2014.

Record de volumes extraits et hausse des ventes vers la Corée du Sud

L'extraction minière atteint un nouveau record : 14,3 millions de tonnes de minerai ont été extraites en 2015, contre 13,1 millions l'année précédente (+9 %), en dépit des conflits sociaux du milieu d'année. La hausse concerne à la fois les latérites (+14 %), plutôt destinées à l'usine de Vale NC et dans une moindre mesure à l'exportation (21 % des extractions en 2015), et les saprolites (+7 %), notamment nécessaires à la SLN, à KNS et à l'usine de Gwangyang qui reçoit la moitié des saprolites extraites cette année.

En 2015, 5,6 millions de tonnes humides de minerai ont été exportées pour 23,5 milliards de F.CFP. Les exportations de minerai progressent de 1 % en volume, mais rapportent moins (-5 % sur un an), pénalisées par le repli des cours du nickel.

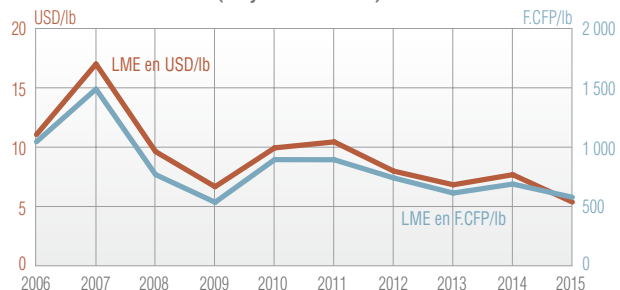
Les exportations vers la Corée du Sud bondissent de 65 % (+1,1 millions de tonnes humides) pour approvisionner l'usine de Gwangyang. Celle-ci a doublé ses capacités de production avec l'inauguration d'une 2^e ligne de production début mars. A l'inverse, les exportations vers l'Australie chutent de 48 %, soit -1,0 million de tonnes. En effet, Queensland Nickel qui exploite l'usine de Yabulu rencontre des difficultés et diminue son approvisionnement en latérites. Enfin, les exportations vers le Japon reculent très légèrement (-2 % sur un an).

Début 2016, les exportations totales de minerai de nickel augmentent beaucoup plus fortement (+28 % entre le 1^{er} trimestre 2015 et le 1^{er} trimestre 2016). Il s'agit de la conséquence directe de l'autorisation accordée par le gouvernement fin 2015 à certains mineurs d'exporter vers la Chine et le Japon, suite à la mobilisation massive des rouleurs et des sous-traitants miniers

L'activité minière et métallurgique n'a jamais été aussi soutenue. La N^elle-Calédonie continue de fournir toujours plus de minerai et de produits métallurgiques à ses clients étrangers, pourtant ces ventes lui rapportent beaucoup moins.

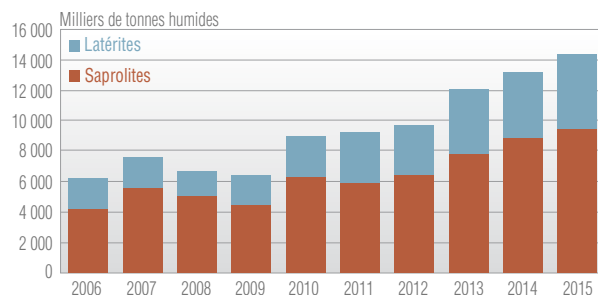
pour l'ouverture à l'export de minerai de basse teneur, non valorisable localement.

Evolution annuelle des cours du nickel au LME et du dollar (moyenne annuelle)



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

Evolution de l'extraction minière



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

Evolution des extractions et des exportations de minerai de nickel

	2014		2015		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Extraction	13 115	///	14 293	///	9,0	///
Exportations	5 442	24 777	5 520	23 520	1,4	-5,1

Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Unités : millier de tonnes humides, million de F.CFP, %

La production métallurgique de Vale NC décolle

L'activité métallurgique progresse de 14 % sur un an : 94 000 tonnes de nickel contenu ont été produites en 2015, contre 82 800 tonnes un an avant. Cette hausse concerne particulièrement l'usine de Vale NC, dont la production monte en charge (+11 000 tonnes sur un an) grâce à son produit phare, le sinter d'oxyde de nickel (NiO). Elle laisse ainsi derrière elle les incidents techniques survenus en 2014.

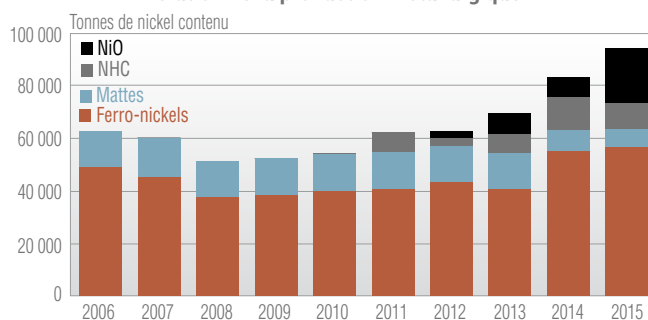
En revanche, les deux autres usines métallurgiques peinent à atteindre leurs objectifs. Ainsi, l'usine de KNS produit 10 000 tonnes de nickel contenu en 2015, au lieu des 27 000 à 40 000 tonnes prévues initialement. Sa production augmente de 2 000 tonnes par rapport à 2014. Elle est contrainte par le ralentissement lié aux problèmes techniques sur les fours. Par ailleurs, la SLN s'adapte au contexte international tendu. Ainsi, l'usine de Doniambu maintient sa production de ferronickels et ralentit celle des mattes. Le groupe Eramet projette d'arrêter cette dernière production, peu rentable, et de la remplacer par des ferronickels supplémentaires.

Les exportations métallurgiques augmentent mais rapportent moins

95 600 tonnes de nickel contenu ont été exportées en 2015 pour 100,2 milliards de F.CFP. Les volumes exportés augmentent de 21 % sur un an, principalement tirés par la production de NiO de Vale NC qui franchit le seuil de 20 000 tonnes exportées pour la première fois depuis son lancement. Les exportations de ferronickels et de NHC (Nickel Hydroxyde Cake) augmentent respectivement de 10 % et 4 %, dépassant les volumes produits au cours de l'année. Toutefois, la valeur totale des exportations recule de 7 %. Enfin, Vale NC exporte six fois plus de carbonate de cobalt (CoCO3) qu'en 2014, soit 1 500 tonnes de cobalt pour 3,2 millions de F.CFP.

La Chine est, de loin, le 1^{er} importateur de produits métallurgiques calédoniens. Ses achats augmentent de 14,6 milliards de F.CFP sur un an, principalement ceux de NiO. Les nouveaux débouchés pour les ferronickels

Evolution de la production métallurgique*



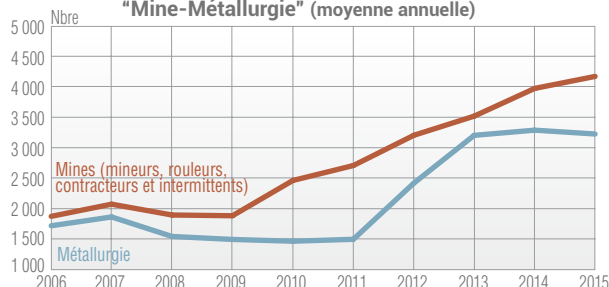
* Hors carbonate de cobalt
Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Production et exportations de produits métallurgiques

	2014		2015		Variation	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Production						
Ferro-nickels	54 683	///	56 486	///	3,3	///
Mattes	8 241	///	6 761	///	-18,0	///
NHC	12 464	///	9 686	///	-22,3	///
NiO	7 366	///	21 044	///	185,7	///
Total	82 754	///	93 977	///	13,6	///
CoCO3*	435	///	1 568	///	260,3	///
Exportations						
Ferro-nickels	51 786	75 414	56 890	63 372	9,9	-16,0
Mattes	8 812	12 119	6 761	7 176	-23,3	-40,8
NHC	10 660	10 896	11 132	10 496	4,4	-3,7
NiO	7 449	9 492	20 854	19 209	179,9	102,4
Total	78 708	107 921	95 638	100 253	21,5	-7,1
CoCO3*	245	718	1 515	3 203	517,1	346,2

* Quantités exprimées en tonnes de cobalt Unités : tonne de nickel contenu, sauf mention contraire, million de FCFP, %
Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Evolution de l'emploi salarié dans le secteur "Mine-Métallurgie" (moyenne annuelle)



Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

kels se développent vers Singapour, l'Inde et Hong-Kong, soit +12 000 tonnes au total en 2015 vers ces trois destinations. En revanche, les acheteurs traditionnels réduisent leurs achats, particulièrement Taïwan en ferronickels (-48 % en tonnes) et la France en mattes (-23 %).

La mine embauche toujours davantage

Le secteur du nickel emploie directement 7 440 salariés en 2015, soit 135 de plus

qu'en 2014. Ces créations concernent les activités d'extraction et activités annexes. Les grands opérateurs concentrent majoritairement ces recrutements au sein de leurs mines afin d'approvisionner d'une part l'usine métallurgique de Vale NC, d'autre part celle de Corée du Sud pour NMC, dont la capacité de production a doublé. Les "petits mineurs" créent aussi quelques emplois sur un an. Les métallurgistes perdent quant à eux 60 salariés sur un an.

La maîtrise des coûts de sous-traitance pour gagner en rentabilité

En 2015, la baisse des cours incite les métallurgistes à rationaliser leurs coûts de production et améliorer leurs performances. Ainsi, mi-2015, les métallurgistes lancent des plans de "compétitivité", avec par exemple un moindre recours à la sous-traitance, des réductions de commandes auprès de leurs fournisseurs ou encore des choix stratégiques de production. Ces changements d'orientation sont susceptibles de provoquer des chocs à retardement pour l'activité économique calédonienne. En effet, le secteur du nickel a un effet d'entraînement sur le reste de l'économie à travers ses commandes de biens et de services, son recours à la sous-traitance et indirectement par la consommation induite des salariés du secteur.

Ralentissement de l'activité



En 2015, malgré une consommation en progression de la part des particuliers et des entreprises, la consommation globale d'électricité recule, entraînée par une moindre demande de l'activité des usines métallurgiques. La production s'ajuste à la demande, en baisse elle aussi par rapport à 2014. Le bouquet énergétique calédonien reste nettement dominé par le thermique, qui pourtant recule en 2015, tandis que les énergies renouvelables gagnent du terrain. La volonté publique s'affirme peu à peu en soutien à la demande d'énergies propres : la livraison de nouvelles infrastructures se poursuit et diverses actions d'incitation sont menées.

La consommation d'électricité recule en 2015

En 2015, la consommation électrique du territoire s'élève à 2 842 GWh, en baisse de 4 % par rapport à l'année précédente. La consommation des usines métallurgiques, qui représente près de trois quarts de la consommation électrique du territoire, diminue de 6 %, après avoir fortement progressé en 2014 (+31 %). La production métallurgique globale enregistre pourtant une progression notable de 14 % en 2015 ; celle-ci est principalement portée par l'usine de Vale NC, alors que les deux autres usines métallurgiques peinent en 2015, d'où une consommation globale d'électricité en repli.

La distribution publique qui répond aux besoins des ménages et des entreprises hors métallurgie augmente de 3 % par rapport à 2014. Elle compte pour un quart de la consommation d'électricité en 2015.

Cela s'explique notamment par le nombre d'abonnés au réseau électrique qui continue de progresser (+2 % sur un an, après +3 % en 2014). Les abonnés du Grand Nouméa et de la zone VKP sont plus nombreux (respectivement +2 % et +4 % sur un an), avec le développement économique et la densification de l'habitat, particulièrement au Mont-Dore et à Païta (plus de 1 000 nouveaux abonnés en un an sur ces deux communes).

Le nombre d'abonnés en 2015 augmente également à Kaala-Gomen (+3 %), Koumac (+3 %) et Poum (+6 %), soit une cen-

taine de nouveaux abonnés, en lien avec le "bouclage électrique du Nord" achevé en 2014 et destiné à raccorder les communes situées les plus au nord du territoire au réseau interconnecté.

La production d'énergie thermique marque le pas

En 2015, la production électrique totale du territoire atteint 2 903 GWh, diminuant ainsi de 4 % par rapport à 2014. L'essor des énergies renouvelables en 2015 ne suffit pas à compenser la baisse de la production d'énergie thermique.

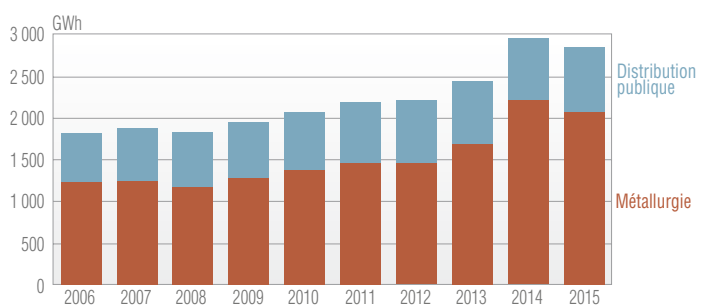
La production thermique représente toujours la principale source d'énergie du territoire (86 %), mais elle recule de 6 % sur un an. La production à base de gazole, qui avait été particulièrement élevée en 2014 avec les turbines à combustion utilisées par KNS, est nettement réduite en 2015 (-45 %) suite à la mise en service de la centrale électrique de l'usine du Nord. Mais l'essentiel de la production d'énergie thermique (90 %) se fait à partir de fioul lourd et de charbon. Les productions liées à ces deux sources

Fortement corrélées à l'activité métallurgique, la consommation et la production électriques sont en repli.

progressent respectivement de 1 % et 7 % par rapport à 2014.

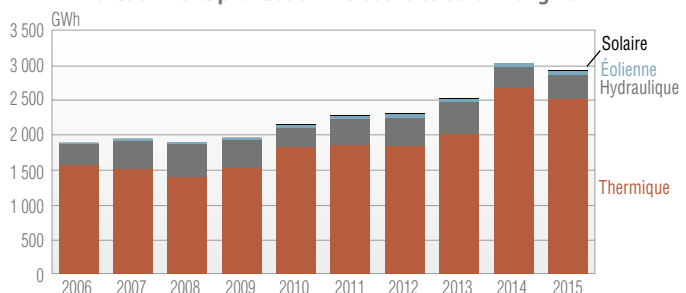
La production thermique, coûteuse en produits énergétiques importés (fioul lourd, charbon, gazole et kérosène), rend la Nouvelle-Calédonie dépendante de ses approvisionnements extérieurs et vulnérable à l'évolution des cours des matières premières. Outre la dépendance énergétique de la Nouvelle-Calédonie, la prédominance de l'énergie thermique pose des questions de santé publique, notamment en termes de qualité de l'air.

Evolution de la consommation d'électricité



Sources : DIMENC depuis 2010, EEC et ENERCAL avant 2010

Evolution de la production d'électricité selon l'origine



Sources : DIMENC depuis 2010, EEC et ENERCAL avant 2010

Les énergies renouvelables gagnent du terrain

En 2015, la production électrique issue des énergies renouvelables (hydraulique, éolien et solaire) s'établit à 409 MWh, soit une progression de 16 % par rapport à 2014. Elles représentent 14 % de la production électrique totale en 2015, contre 12 % l'année précédente.

Deuxième source d'électricité après le thermique, la production **hydraulique** atteint 340 GWh, en hausse de 18 % sur un an. En effet, après une année 2014 particulièrement marquée par la sécheresse, les barrages exploités connaissent une meilleure hydraulité en 2015. La production hydraulique n'est toutefois pas revenue aux niveaux connus entre 2011 et 2013. L'essentiel de l'énergie hydraulique produite en Nouvelle-Calédonie provient du barrage de Yaté et est principalement utilisée par la SLN. Le reste est fourni par les barrages de Néaoua et de Tû, ainsi que par des microcentrales. Ces dernières permettent de satisfaire la consommation de villages ou de tribus non raccordées au réseau de distribution publique.

L'énergie de source **éolienne** représente 62 GWh en 2015, en progression de 8 % par rapport à l'année précédente. Bien qu'elle ne représente que 2 % de l'énergie produite, elle permet de répondre aux besoins de 8 500 foyers par an (soit 8 % du nombre total d'abonnés).

La production **solaire** atteint quant à elle 7 GWh en 2015, mais représente à peine 0,2 % de l'électricité produite sur le territoire. Cette énergie est fournie principalement par la ferme photovoltaïque d'Hélios

Bay, mais également par deux fermes à Lifou et une sur Tiga.

Des projets en faveur des énergies renouvelables se développent

La filière des énergies propres, bien qu'encore modeste, connaît ces dernières années une nouvelle dynamique.

Deux fermes photovoltaïques ont ainsi été finalisées en 2015 : une première à Pouembout d'une puissance de 2 MW, tandis que la seconde d'une puissance de 1 MW est installée sur les toitures du Port Autonome depuis juin 2015 et raccordée au réseau électrique. D'autres infrastructures devraient voir le jour dans les années à venir comme la ferme solaire sur le sol de l'ancien dépotoir de Ducos (prévue pour 2016) et une ferme de 24 éoliennes à Yaté. En novembre 2015, le gouvernement calédonien a par ailleurs autorisé la construction de trois nouvelles centrales solaires : une à Boulouparis d'une puissance de 12 MW, une autre à Voh (le projet Témala) de 3,5 MW, et enfin une troisième construction à l'Île des Pins d'une capacité de 250 kW. Ces projets devraient être livrés à horizon 2017.

Les aides allouées en 2015 dans le cadre du CTME (Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie) s'élèvent à 83 millions de F.CFP, pour 43 opérations soutenues. Les aides sont majoritairement dédiées au développement de projets d'énergie solaire, à l'initiative des bailleurs sociaux.

En complément, une politique de rachat de l'électricité issue des énergies propres

est également en œuvre. Ainsi, l'électricité issue des installations éoliennes existantes est rachetée aux producteurs 18 F.CFP le KWh depuis 2013. Et depuis le 1^{er} décembre 2015, un nouveau dispositif d'incitation à l'équipement en photovoltaïque permet aux particuliers de revendre leur surplus de production aux distributeurs d'électricité à 21 F.CFP le KWh. Cette nouvelle disposition se veut plus incitative que le dispositif "Ecocash" instauré en 2014 qui visait à aider financièrement les ménages souhaitant acquérir une mini-centrale photovoltaïque. Celui-ci n'a pas eu le succès escompté et a été interrompu.

Plus généralement, le volet énergie du "Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie" (NC 2025), intitulé "Schéma énergie climat", devrait être examiné et adopté par le Congrès en 2016. Il développe la stratégie énergétique de la Nouvelle-Calédonie à l'horizon de 2030, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise de l'énergie. Elle passerait notamment par la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique dans tous les secteurs d'activité et le développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables.

La première programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de production électrique fixait des objectifs en matière de développement des capacités de production par filière énergétique pour la période 2008-2015. Une nouvelle PPI devrait être proposée en 2016.

L'activité reste fragile



Après avoir connu des difficultés en 2013 et 2014, le secteur de la construction montre quelques signes d'amélioration en 2015, soutenu par la reprise de la construction privée, notamment de logements. Le dispositif de défiscalisation local a permis de soutenir la production et la vente de logements neufs. Toutefois, le secteur reste fragile : il continue de perdre des emplois et crée peu de nouvelles entreprises. De nouveaux grands projets publics sont très attendus par les entrepreneurs du secteur.

La construction privée reprend de la vigueur

La relance de la construction privée de bâtiments, que 2014 laissait entrevoir, se précise en 2015. En témoignent les progressions enregistrées concernant les attestations de conformité électrique, délivrées à la fin des constructions neuves ou rénovées (+18 % par rapport à 2014) ; les ventes de biens d'habitation neufs (+30 %) ; et l'encours des crédits à l'habitat ou à la construction (+7 %).

Les attestations de conformité, délivrées par le Comité Territorial des Usagers de l'Électricité (COTSUEL) à la fin de la construction, augmentent de 18 % par rapport à 2014. Cette hausse est soutenue par les logements, dont les attestations grimpent de 26 %. Le marché du neuf en représente l'essentiel avec 2 160 attestations délivrées en 2015, soit 540 de plus qu'en 2014. Nouméa est la commune la plus dynamique (+230 attestations) ; elle est suivie par Païta, Dumbéa et Koné (+230 à elles trois).

Cette hausse concerne à part égale les maisons individuelles et les appartements.

Dans la continuité, les transactions immobilières enregistrées devant notaire, qui ont concerné des habitations neuves (appartements et villas), progressent de 30 % par rapport à 2014. Les ventes d'appartements neufs augmentent particulièrement (+48 %) et atténuent le recul des ventes de maisons neuves (-31 %). La progression concerne principalement des logements de taille F3 ou F2, construits

par des lotisseurs, prioritairement à Nouméa, et dans une moindre mesure, à Dumbéa, au Mont Dore ou sur la zone VKPP. Elle est soutenue par le dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire, initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2015, et prolongé jusqu'en 2018.

Parallèlement, les ventes de terrains à bâtir ont reculé de 7 % par rapport à 2014. Les nouvelles opérations pourraient donc être de moindre importance à l'avenir.

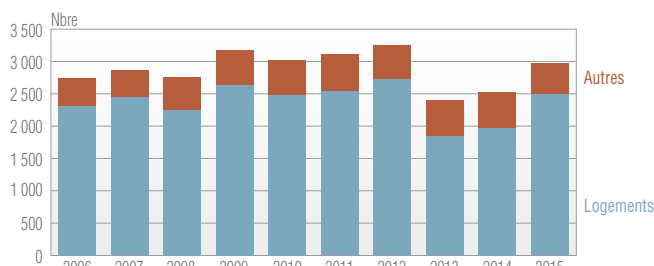
Soutenue par la relance de la construction privée, la consommation de ciment repart en 2015 (+9 % par rapport à 2014) après plusieurs années de replis successifs, dus à la fin progressive des grands chantiers qui ont soutenu l'économie calédonienne ces dernières années. La construction du dernier de ces grands projets, le Médipôle, est désormais achevée et n'est pour l'heure, pas relayée par des travaux de même ampleur.

Le secteur profite d'une maîtrise des coûts de la construction ; ceux-ci sont pratiquement stables pour la deuxième année consécutive. Ainsi, en 2015, l'index BT21 s'affiche en moyenne à 101,81, contre 101,49 en 2014. Les coûts de certains matériaux de construction et de travaux du bâtiment augmentent, particulièrement dans les espaces verts, la climatisation, le carrelage et les matériaux d'isolation thermique. Leurs hausses sont en partie compensées par le fort recul des prix des carburants et des terrassements.

La construction privée de bâtiments soutient l'activité du secteur en 2015, mais l'emploi reste pénalisé. Les grands projets structurants de ces dernières années font défaut.

En 2015, la progression du volume des encours des crédits à l'habitat et à la construction accélère avec +7 % par rapport à 2014, contre +4 % un an avant. Les ménages concentrent près des trois quarts de ces crédits et ce sont eux qui portent la hausse de 2015. Leur recours à l'endettement pour l'habitat progresse nettement en 2015 (+7 %) après trois années de croissance ralentie (+3 % entre 2013 et 2014). L'investissement des entreprises poursuit sa progression (+8 % par rapport à 2014), pour la deuxième année consécutive (+8 % entre 2013 et 2014). Cette embellie fait suite à des années 2012 et 2013 moins dynamiques (+4 %).

Evolution des constructions de bâtiments*



* Il s'agit du nombre d'attestations de conformité électrique visées par le Comité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité. Le COTSUEL est missionné pour les provinces Nord et Sud, hors zones non soumises à permis de construire (réserves foncières).

Source : COTSUEL

La baisse continue du coût des crédits à l'habitat facilite un recours accru à l'endettement de la part des ménages.

En outre, pour les ménages comme pour les entreprises, la hausse des crédits à l'habitat et à la construction a été favorisée par le dispositif calédonien de défiscalisation en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire (cf. supra). Les entreprises bénéficient en outre des régimes fiscaux incitatifs en faveur de l'investissement économique. Leur échéance, fixée au 31 décembre 2017, a été prolongée jusqu'en 2025.

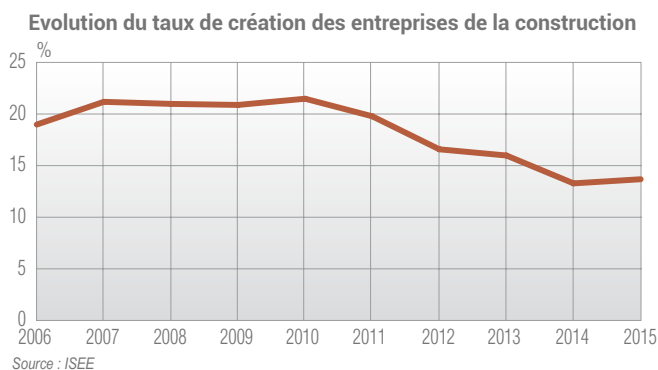
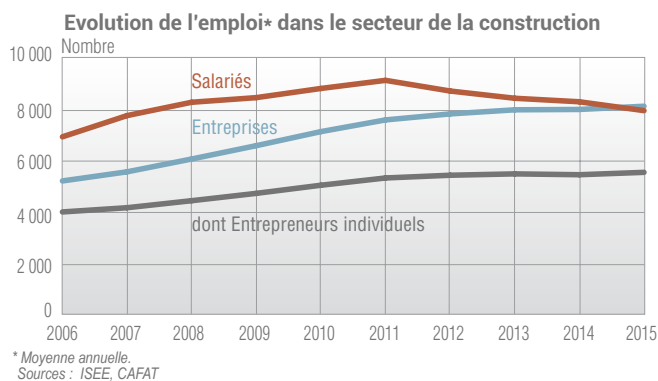
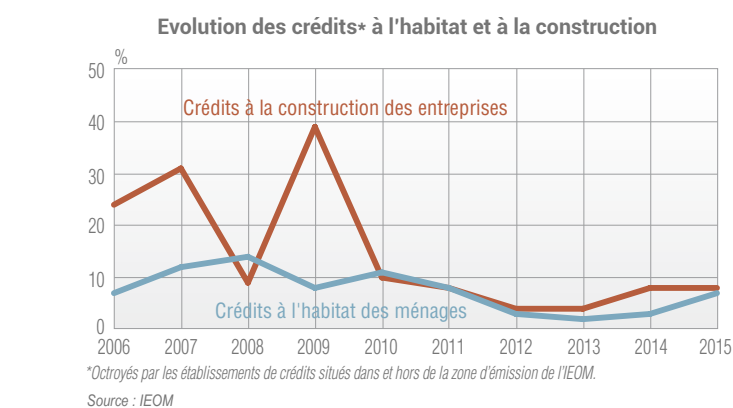
Mais l'emploi est pénalisé

Malgré la reprise dans la construction privée, globalement, le secteur de la construction peine et manque de grands chantiers structurants, gros pourvoyeurs d'emplois. Le chantier du Médipôle de Koutio est désormais terminé. De nouveaux projets démarrent en 2016, tels que l'aménagement de la voie de circulation réservée à la future ligne de transport Néobus dans l'agglomération de Nouméa. Ils sont de moindre ampleur et se mettent en place avec un certain décalage par rapport à la fin des chantiers précédents. En conséquence, en 2015, le recul des effectifs salariés s'accroît. Le secteur perd ainsi 340 salariés, soit une baisse de 4 % par rapport à 2014. Les pertes sont essentiellement concentrées dans les travaux de terrassement et de finition. Le génie civil perd également quelques emplois, dans la construction de routes et de réseaux. La construction de bâtiment s'en sort mieux en parvenant à maintenir ses effectifs. La construction de maisons individuelles gagne même des salariés par rapport à 2014.

Les difficultés sur le front de l'emploi se traduisent également par un recul des nouvelles offres d'emploi déposées par les entreprises du BTP auprès des services de placement (-6 % par rapport à 2014). Ce recul est toutefois moins prononcé que celui des années passées (-19 % entre 2013 et 2014). Parallèlement, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans ce secteur se maintient.

Autre signal mitigé pour l'emploi, les entreprises du BTP sont moins nombreuses en 2015 qu'en 2014 à recourir à la procédure de licenciement économique. Par contre, celles qui y ont eu recours ont licencié plus de salariés qu'en 2014 (9 personnes licenciées en moyenne par entreprise en 2015, contre 5 en 2014).

En revanche, le recours à l'intérim augmente : le nombre mensuel moyen de sa-



lariés mis à disposition des entreprises du BTP par les sociétés de travail temporaire progresse de 18 % entre 2014 et 2015 (en équivalent temps plein), pour toujours le même nombre d'entreprises ayant fait appel à ce type de main d'œuvre.

A l'emploi salarié s'ajoute les travailleurs indépendants, qui ont créé leur propre activité. Ces entrepreneurs individuels représentent près de 70 % des entreprises de la construction. Ces créations d'entreprises repartent à la hausse en 2015 (+2 % par rapport à l'année précédente). La hausse concerne la construction de

bâtiments et les travaux de construction spécialisés (particulièrement la couverture des toitures et leurs structures, la maçonnerie et les travaux de revêtements et de peinture).

Plus généralement, la création d'entreprises peine à redémarrer. 1 060 entreprises ont été créées en 2015 ; elles étaient 1 300 en moyenne entre 2009 et 2013. Le taux de création d'entreprises du BTP stagne donc en-dessous des 14 % pour la 2^e année consécutive (14 % en 2015 contre 20 % en moyenne entre 2009 et 2013). Les créations pures ne représentent plus que 63 % des entreprises créées, contre 72 % en 2010.

Quelques chiffres clés du BTP

	2014	2015	Variation
Encours des crédits à l'habitat ou à la construction (au 31 décembre)			
Crédits à la construction des entreprises	127 084	136 938	7,8
Crédits à l'habitat des ménages	337 957	360 771	6,8
Constructions ayant reçu une attestation de conformité du COTSUEL			
Logements	1 977	2 489	25,9
Autres constructions	548	489	-10,8
Transactions immobilières*			
Appartements neufs	375	556	48,3
Maisons neuves	110	76	-30,9
Terrains à bâtir	466	432	-7,3
Emploi			
Effectifs salariés (en moyenne annuelle)	8 338	8 001	-4,0
Demandes d'emploi en fin de mois (en moyenne annuelle)	1 113	1 113	0,0
Nouvelles offres d'emploi déposées (en cumul annuel)	1 378	1 297	-5,9
Entreprises			
Taux de création	13,4	13,8	///
Taux de cessation	12,7	10,5	///
Stock (en moyenne annuelle)	8 018	8 144	1,6
dont entrepreneurs individuels (en moyenne annuelle)	5 468	5 561	1,7
Intérim (en moyenne annuelle)			
Salariés (équivalents temps plein)	777	904	16,3
Entreprises utilisatrices	475	476	0,2
Licenciements économiques (en cumul annuel)			
Salariés licenciés	128	151	18,0
Entreprises concernées	28	16	-42,9

Sources : IEOM, COTSUEL, ISEE, CAFAT, IDCNC, DTE, notaires

Unités : millions de F.CFP, nombre, %

* Les données présentées ici reflètent les transactions immobilières enregistrées par 4 offices notariaux, sur 5 existants en Nouvelle Calédonie. Il s'agit des études Bernigaud et Bergeot / Calvet-Lèques-Baudet-Desoutter-Calvet / Lillaz Burtet Coste Mougel / Rouvray.

■ Transport aérien

Plus de passagers dans nos aéroports



En 2015, la fréquentation de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta augmente pour la 2^e année consécutive (+4 % sur un an) après un tassement en 2013. L'arrivée de touristes plus nombreux, en particulier en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande, explique les deux tiers de cette hausse. La hausse des déplacements des Calédoniens y contribue également. Le trafic aérien intérieur est dynamique (+3 % sur un an) et atteint un niveau encore jamais égalé.

Près de 500 000 passagers à Tontouta

En 2015, 498 000 passagers ont fréquenté l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, soit 17 690 passagers de plus qu'en 2014 (+4 %). L'aéroport international enregistre en 2015 sa plus forte fréquentation, supérieure au précédent record atteint en 2011, année des Jeux du Pacifique en Nouvelle-Calédonie. Comparé à 2008, l'année de lancement du chantier d'extension de l'aérogare, le trafic annuel de passagers à Tontouta a progressé de 40 000 passagers (+9 %).

Deux phénomènes permettent d'expliquer la progression du trafic passagers entre 2014 et 2015 : les touristes, qui arrivent plus nombreux (+6 % sur un an), en particulier les Australiens et les Néo-Zélandais, mais également les Calédoniens qui voyagent plus à l'étranger (+2 %).

Ce sont les liaisons avec l'Australie qui augmentent le plus fortement sur un an : 12 840 passagers supplémentaires au départ ou à destination de ce pays (+8 %). La hausse des voyages des Calédoniens vers l'Australie (7 400 personnes de plus qu'en 2014, soit +19 %) et celle des touristes (2 900 personnes de plus qu'en 2014 soit +16 %) expliquent cette forte croissance.

La nouvelle liaison Nouméa – Melbourne, ouverte en juin 2014 contribue vivement à ce bon résultat. Le trafic a plus que doublé en année pleine, après une demi-année de fonctionnement en 2014. Sur la même période, les flux enregistrés à Brisbane augmentent aussi (+4 % sur un an). La baisse des flux à Sydney (4 200 passagers de moins) est largement compensée.

Outre cette nouvelle liaison aérienne, la mise en place des contrats de destination

en 2014 par les compagnies aériennes, les hôteliers et les organes de promotions calédoniens a eu un impact bénéfique sur l'activité de transport aérien. Ces contrats ont été accompagnés d'une vaste campagne de communication "Hello Neighbour", destinée à faire connaître le Cailou pour attirer encore plus de touristes australiens.

L'Australie reste le 2^e partenaire aérien de la Nouvelle-Calédonie pour le trafic de passagers à l'arrivée ou au départ de Tontouta. En 2015, elle concentre 34 % du trafic de passagers enregistré à Tontouta.

Premier partenaire aérien de la Nouvelle-Calédonie, avec 35 % du trafic passagers à Tontouta, le Japon enregistre une hausse de 5 % sur un an des passagers entre Nouméa et les aéroports de Tokyo ou Osaka. La hausse des touristes japonais mais plus encore la suppression de la desserte via Séoul en 2014 expliquent cette hausse.

A l'inverse, les liaisons aériennes avec le Vanuatu reculent plus fortement encore

Le transport de passagers augmente à l'international, comme sur les vols domestiques.

sur un an (-9 % en 2015, après -1 % en 2014). Début 2015, le Vanuatu a été touché par un violent cyclone qui a causé beaucoup de dégâts, engendrant ainsi un recul des déplacements des Calédoniens vers ce pays (-13 % par rapport à 2014) et dans une moindre mesure des visites de nos voisins en Nouvelle-Calédonie. En ce qui concerne Papeete et Wallis, le trafic diminue également (respectivement -3 % et -1 % sur un an).

Evolution du trafic de passagers à l'aéroport de Tontouta (arrivées + départs)



Source : Direction de l'Aviation Civile

Evolution du trafic international de passagers par principale destination (arrivées + départs)

	2014	2015	Variation
Tokyo	110 828	121 817	9,9
Sydney	99 851	95 659	-4,2
Auckland	61 505	67 868	10,3
Osaka	55 810	53 710	-3,8
Brisbane	43 617	45 319	3,9
Port-Vila	38 818	35 069	-9,7
Wallis/Nandi	31 854	31 703	-0,5
Papeete	16 376	15 901	-2,9
Melbourne	13 750	29 084	111,5
Séoul	5 768	///	///
Divers	1 733	1 471	-15,1
Total	479 910	497 601	3,7

Source : Direction de l'Aviation Civile

Unités : nombre, %

Toujours plus de passagers sur les lignes intérieures

En 2015, 900 000 passagers ont transité dans les différents aéroports du territoire, soit 23 500 passagers supplémentaires par rapport à 2014 (+3 %). Après la forte baisse en 2011, le trafic aérien n'a fait que progresser chaque année. Pour 2015, cette augmentation traduit l'impact de l'extension des tarifs préférentiels en faveur des résidents des îles et du Nord en début d'année, mais aussi du renforcement de la flotte d'AirCal en 2014.

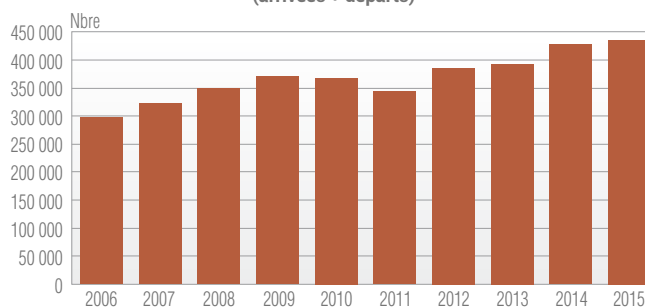
Magenta reste l'aéroport le plus fréquenté avec 434 920 passagers, soit 7 490 personnes de plus qu'en 2014. Les aéroports des îles gagnent eux aussi des passagers (+11 670), hormis Lifou (-70) qui est stable et Belep qui en perd (-620). Parmi les aéroports de la Grande Terre, seul Koné enregistre une hausse (+2 630 passagers), après deux années consécutives de baisse. À l'inverse, Koumac et Touho perdent des passagers, (respectivement -800 et -190 personnes).

La reprise par Air Loyauté des liaisons inter-îles quotidiennes depuis le mois de juillet, s'est accompagnée de l'ouverture d'une nouvelle ligne Lifou – Maré. Le trafic inter-îles a ainsi progressé de 60 % entre 2014 et 2015 et représente désormais 15 % du trafic intérieur de passagers.

Les compagnies domestiques restent leaders sur la desserte locale

En 2015, plus des trois quarts des passagers ont voyagé sur les lignes de la compagnie locale **Air Calédonie International**.

Evolution du trafic de passagers à l'aéroport de Magenta (arrivées + départs)



Source : Direction de l'Aviation Civile

Chaque année, les passagers sont toujours plus nombreux à voyager avec cette compagnie, qui continue de gagner des parts de marché (en 2015, 79 % des passagers internationaux ont choisi cette compagnie, contre 61 % il y a dix ans). 14 rotations hebdomadaires sont opérées par la compagnie locale seule, sur les 36 qui relient la Nouvelle-Calédonie aux aéroports internationaux desservis depuis Nouméa ; les autres rotations sont assurées par ACI en partage avec les compagnies Qantas, Air New Zealand, Air Vanuatu et Air Tahiti Nui.

Sur le marché intérieur, la compagnie domestique **Air Calédonie** couvre la quasi-totalité du trafic aérien local. Ainsi, 439 000 ont eu recours à ses services, en légère hausse par rapport à 2014. Trois quart des liaisons assurées par Air Calédonie vont ou arrivent des îles Loyauté et 22 % de l'île des Pins. Les transferts concernant les évacuations sanitaires vers le Centre Hospitalier de Nouméa sont effectués par Air Loyauté. Ce dernier assure aussi les rotations inter-îles, en rem-

placement d'Air Calédonie depuis juillet 2015.

Transport et mobilité : un enjeu pays

Les travaux du comité technique du Schéma Global des Transports et de la Mobilité se sont poursuivis en 2015. L'objectif est de soumettre aux différentes instances politiques des orientations et propositions pour répondre au mieux aux problèmes liés au transport. La mise en place d'une nouvelle gouvernance a été actée de même que la création d'un comité de direction, réunissant des représentants de chaque institution ou collectivité. Afin d'améliorer la mobilité de la population, un guichet unique qui englobera tous les types de transport, devrait être créé. En termes de financement, une structure unique est prévue pour l'ensemble des transports.

Ces différents projets devront être validés par le Congrès, qui, à l'issue, mettra en place une carte des transports.

Pour le fret, le transport maritime reste dominant

En plus du transport de passagers, les compagnies aériennes enregistrent une activité d'acheminement de marchandises. Ainsi en 2015, 4 700 tonnes de marchandises sont arrivées ou parties de la Nouvelle-Calédonie par voie aérienne, en légère hausse par rapport à 2014 (+0,1 %). L'activité de fret aérien est stable sur un an, après avoir nettement ralenti durant les trois dernières années.

De même, le trafic aérien sur le marché local est en repli (-3 % sur un an), pour la 1^{re} fois depuis 10 ans. Ainsi, 1 750 tonnes de marchandises ont transité par un aéroport local, soit 50 tonnes de moins qu'en 2014.

La baisse concerne en particulier Lifou et Maré, et dans une moindre mesure Ouvéa.

Les marchandises acheminées par voie aérienne ne représentent toutefois qu'une très infime partie du trafic. L'essentiel se fait par voie maritime, entre Nouméa et les îles ou avec l'extérieur. Le nickel (minerai et métal) constitue la majeure partie des marchandises transportées par voie maritime.

Nouveau record de visiteurs



La fréquentation touristique en Nouvelle-Calédonie progresse de +6 % sur un an, après deux années de baisse (-2 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2014). Le pays profite enfin de la bonne conjoncture du tourisme mondial qui progresse globalement de 4 % sur la même période. Dans la région, les arrivées de touristes dans les pays membres de la SPTO (South Pacific Tourism Organisation) progressent au même rythme (+4 % sur un an). La hausse régionale est essentiellement due à celle des touristes à Fidji et à Palau, la Nouvelle-Calédonie arrivant en 3^e position des pays de l'organisation pour l'augmentation des arrivées enregistrées en 2015. L'île accueille au total 6 % des touristes qui ont séjourné dans une des îles de l'organisation régionale en 2015, mais elle concentre 9 % des arrivées supplémentaires.

L'activité de croisière continue de progresser pour la 5^e année consécutive, même si le rythme ralentit (+5 % en 2015 contre +27 % en moyenne entre 2010 et 2014). En 2015, la recette touristique globale est estimée à 17 milliards de F.CFP : 15 milliards de F.CFP issus de l'activité touristique et 2 milliards de F.CFP issus de l'activité de croisière.

La fréquentation touristique repart à la hausse

En 2015, 114 000 touristes ont visité la Nouvelle-Calédonie contre 107 000 en 2014, soit un rebond de 6 %. Après un décrochage en 2013 et une année stable en 2014, la fréquentation enregistre un nouveau record en 2015, légèrement supérieur à celui de 2012.

La hausse s'est concentrée au 1^{er} semestre (+12 % par rapport au 1^{er} semestre 2014), et se poursuit à un rythme moins élevé (+3 %) sur la 2^e partie de l'année.

Les arrivées en provenance de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande sont essentiellement à l'origine de cette performance, même si par ailleurs tous les principaux marchés progressent. La France demeure encore le principal pourvoyeur de touristes, loin devant l'Australie et le Japon. L'année 2015 confirme

aussi l'inflexion du tourisme d'affaires enregistrée l'année précédente et l'effondrement attendu de la clientèle sud-coréenne suite à l'arrêt de la desserte aérienne de Séoul.

Les voisins australiens et néo-zélandais viennent plus nombreux

Avec 2 900 arrivées supplémentaires, l'Australie concentre 43 % de l'augmentation annuelle, et prend la deuxième place des pays visiteurs (21 000 touristes australiens), juste devant le Japon pour la première fois. La croissance des visites australiennes est de 16 % par rapport à l'année précédente, après une augmentation de même ampleur en 2014. Ce boom s'explique bien sûr par l'ouverture de la ligne Nouméa-Melbourne mais aussi par les campagnes de promotion. Des contrats de destination ont été signés en 2014 entre les compagnies aériennes, les hôteliers et les organes de promotion touristique afin d'augmenter les séjours en provenance d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Ces contrats ont été accompagnés d'une vaste campagne de communication "Hello Neighbour" dans le but de faire connaître la Nouvelle-Calédonie auprès de ses voisins.

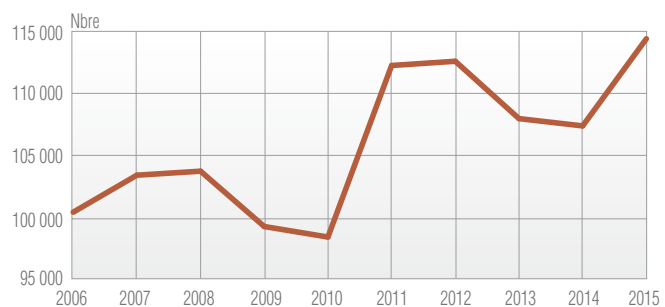
De fait, 8 500 touristes kiwis ont séjourné sur l'archipel en 2015, soit une augmentation de 1 750 visiteurs. Le marché néo-zélandais (+26 % en 2015) amplifie une progression déjà engagée en 2014 (+7 %). Le nombre de touristes néo-zé-

Le territoire n'a jamais accueilli autant de visiteurs sur une année. L'activité touristique retrouve les niveaux observés en 2011 et 2012, après deux années de repli ; l'activité de croisière continue de progresser depuis le début de la décennie.

landais accueillis en Nouvelle-Calédonie progresse ainsi trois fois plus vite en 2015 que dans les autres destinations du Pacifique membres du SPTO. Toutefois, ce marché ne draine encore que 7 % des touristes fréquentant le pays.

La marge de progression pour ces marchés de proximité semble considérable. En effet, malgré une baisse de fréquentation touristique en 2015 en raison du cyclone qui l'a frappé, le Vanuatu a accueilli cette année deux fois plus de touristes australiens et néo-zélandais que la Nouvelle-Calédonie.

Evolution des arrivées de touristes



Source : ISEE "Enquête passagers".

La Nouvelle-Calédonie a accueilli 37 000 touristes métropolitains, soit une légère croissance de 2 % par rapport à 2014. Cette performance est cependant inférieure à celle de 2013 et 2012. **La France** consolide sa position de premier pays émetteur : un tiers des touristes de 2015 réside en France contre un quart en 2010.

Enfin, 20 000 touristes nippons ont visité l'archipel en 2015, ce qui correspond à une hausse de 5 % par rapport à 2014 et de 28 % par rapport à 2013. Pour mémoire, **le marché japonais** avait lourdement chuté de 31 000 visiteurs en 2005 à 16 000 en 2013. Si ce déclin semble désormais enrayer, la reconquête du pays du Soleil Levant ne redémarre que progressivement.

Concernant les **autres provenances**, les touristes sont également plus nombreux (+2 % sur un an). Par rapport à l'année précédente, le nombre de visiteurs européens progresse de 15 %, ceux en provenance de Polynésie Française de 5 % et de Wallis et Futuna de 3 %. À l'inverse, le nombre de touristes en provenance du Vanuatu (-3 %) ainsi que celui des touristes canadiens (-8 %) recule. L'abandon de la desserte de Séoul au début 2014 se traduit par l'effondrement du marché sud-coréen qui passe de 2 800 arrivées en 2013 à 660 en 2015. De même, après avoir culminé à 2 000 arrivées en 2010 grâce à la desserte d'Air Austral, le marché de la Réunion s'est considérablement contracté et compte moins de 400 voyageurs en 2015.

Les vacances restent la principale motivation pour 53 % des visiteurs, devant le tourisme affinitaire (visites à la famille ou aux amis 23 %) et le tourisme d'affaires (réunions, séminaires ou conférences 13 %). Un touriste sur dix se rend en Nouvelle-Calédonie pour des motifs divers (études, santé, sport) ou indéterminés. Les vacances sont le motif principal de la venue de 92 % des Japonais, 69 % des Australiens, 68 % des Néo-Zélandais, 31 % des Métropolitains et 30 % des Océaniens. La fin de l'euphorie économique engendrée par la construction des deux usines métallurgiques s'est repercutée sur les flux du tourisme d'affaires. Ce segment particulier du marché

Evolution des arrivées de touristes par pays de résidence

	2014	2015	Variation	
			Nombre	%
Métropole	36 545	37 245	700	1,9
Japon	19 087	20 056	969	5,1
Australie	18 065	20 926	2 861	15,8
Nouvelle-Zélande	6 780	8 529	1 749	25,8
Autres	26 710	27 195	485	1,8
Total	107 187	113 951	6 764	6,3

Source : ISEE «Enquête passagers».

Unités : nombre, %

touristique drainait près de 20 000 voyageurs en 2011 contre 15 000 en 2015 et en 2014. Il pourrait se développer à nouveau dans les années à venir, notamment avec l'organisation de MICE (voir encadré), créneau sur lequel la Nouvelle-Calédonie tente de se faire plus connaître. Les hommes d'affaires et les conférenciers arrivent de France (36 %), d'Australie (23 %) ou des îles du Pacifique (12 %). Le niveau du tourisme affinitaire se maintient à proximité du seuil de 26 000 arrivées atteint depuis quatre années. Ces visiteurs proviennent principalement de France (63 %), devant Wallis et Futuna (7 %), l'Australie (6 %) et la Polynésie française (5 %). Les durées moyennes de séjour sont très stables : un mois en moyenne pour les touristes métropolitains, une semaine pour les Japonais, 10 jours pour les Australiens et les Néo-Zélandais.

Les croisiéristes continuent d'affluer

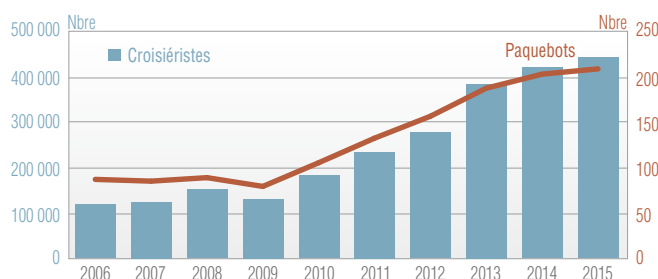
En 2015, la Nouvelle-Calédonie a accueilli 444 000 **croisiéristes**, contre 422 000 un an plus tôt. Leur nombre continue de progresser pour la 5^e année consécutive, mais le rythme ralentit : +5 % entre 2014 et 2015, contre +27 % entre 2010 et 2014. Parallèlement, le nombre de paquebots naviguant dans les eaux calédoniennes progresse égale-

ment (+3 % sur un an). Cette croissance profite essentiellement à Maré qui accueille 21 300 passagers de plus qu'il y a un an, et dans une moindre mesure à Lifou (+7 780), Nouméa (+7 140) et l'île des Pins (+1 080). Toutefois, Nouméa reste la principale escale des croisiéristes, avec 350 500 passagers. Le tourisme de croisière devrait continuer à se développer, notamment avec l'ouverture d'une nouvelle escale à Bélep, qui possède déjà un point de débarquement maritime. Par ailleurs, le croisiériste australien P&O vient d'augmenter sa flotte avec deux nouveaux paquebots qui seraient susceptibles de naviguer dans les eaux calédoniennes au cours des prochaines années.

Des perspectives favorables pour 2016

Début 2016, les perspectives semblent favorables. Le tourisme mondial continue de progresser, même si le rythme apparaît inférieur à celui des deux années précédentes. La Nouvelle-Calédonie profite de cette bonne conjoncture. Au 1^{er} trimestre 2016, les arrivées de touristes progressent de 6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015. La hausse concerne particulièrement les arrivées en provenance du Japon et de Nouvelle-Zélande.

Evolution des arrivées de croisiéristes et de paquebots



Sources : ISEE / Direction de la Police Aux Frontières en Nouvelle-Calédonie, Port Autonome.

MICE (Meeting, Incentives, Conferencing, Exhibitions)

Ce marché vise des séjours organisés à des fins professionnelles (réunion, motivation, convention ou exposition). Des groupes organisent des événements pour leurs employés et/ou leurs clients, qui viennent pour assister à une conférence, pour le lancement d'un produit ou pour profiter d'un voyage de récompense. Plusieurs opérateurs locaux se font connaître sur ce marché, vis-à-vis duquel la Nouvelle-Calédonie a quelques atouts.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 p
Démographie										
Taux de natalité (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	16,7	16,2	17,0	nd	nd	nd
Taux de mortalité (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	4,8	5,2	5,1	nd	nd	nd
Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	nd	nd	nd	nd	11,9	11,0	11,9	12,9	nd	nd
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances)	5,4	6,1	5,0	5,6	4,6	4,9	3,9	nd	nd	nd
Population recensée (nbre)	///	///	///	245 580	///	///	///	///	268 767	///
Voyages des Calédoniens (nbre)										
Calédoniens ayant voyagé hors du territoire	100 170	106 377	111 598	119 035	131 580	123 564	121 101	120 607	124 410	127 346
Marché de l'automobile (nbre)										
Immatriculations de véhicules neufs	12 215	13 439	13 639	13 246	13 684	13 580	12 784	11 694	11 707	10 641
dont voitures particulières	7 251	7 717	7 853	7 246	7 354	7 525	7 250	6 272	6 469	6 068
Emploi salarié (nbre, F.CFP)										
Salariés du secteur privé (moyenne annuelle)	51 637	54 116	57 326	58 965	61 100	63 889	64 621	64 948	65 412	65 389
Salariés du secteur public (moyenne annuelle) (1)	21 335	22 187	22 934	23 364	23 847	24 158	24 477	25 200	25 748	25 948
Salaires Minimum Garanti mensuel (SMG, au 1 ^{er} janv.)	115 000	120 000	120 864	124 406	125 464	140 000	150 000	150 000	151 985	151 985
Salaires Minimum Agricole Garanti mensuel (SMAG, au 1 ^{er} janv.)	97 750	102 000	102 733	105 745	106 644	119 000	127 500	127 500	129 189	129 189
Marché du travail (nbre)										
Demandeurs en fin de mois (moyenne annuelle)	7 049	6 572	6 601	6 982	7 327	6 873	6 229	6 323	7 028	7 091
Nouvelles offres d'emploi déposées	9 226	9 415	11 292	11 689	10 988	12 244	11 285	9 269	9 611	8 244
Conflits sociaux (nbre)										
Accords de fin de conflits dans le secteur privé	56	52	48	65	53	47	41	21	18	nd
Prix à la consommation (%)										
Indice des prix (déc. de chaque année, base 100 en déc. 2010)	92,1	93,8	97,3	97,4	100,0	102,6	104,3	105,0	105,6	106,3
Inflation (% glissement sur les douze derniers mois)	1,4	1,8	3,7	0,2	2,7	2,6	1,6	0,7	0,6	0,7
dont alimentation	0,7	4,5	4,6	1,0	2,8	4,0	1,5	1,7	1,1	1,2
tabac	7,2	0,0	7,2	2,9	13,1	12,1	0,0	0,0	6,8	30,2
produits manufacturés	-0,5	-0,1	-0,4	0,4	0,2	0,8	0,3	-0,3	-0,4	0,3
énergie	4,7	1,4	10,1	-10,0	5,2	7,7	3,4	-2,0	-0,6	-7,5
services	1,7	1,2	3,1	2,0	2,2	1,4	2,4	1,7	1,1	1,2
Échanges extérieurs										
Importations (million de F.CFP)	200 841	244 096	262 188	220 223	298 500	316 708	301 352	290 908	299 225	291 618
Exportations (million de F.CFP)	128 168	177 868	104 687	85 375	134 530	143 913	120 117	109 396	144 319	138 289
dont produits miniers et métallurgiques de nickel	120 464	171 286	98 052	77 754	128 116	134 201	111 338	95 244	132 698	120 751
Taux de couverture (%)	63,8	72,9	39,9	38,8	45,1	45,4	39,9	37,6	48,2	47,4
Monnaie (million de F.CFP)										
Masse monétaire										
Circulation fiduciaire	12 517	12 846	13 626	14 106	14 666	15 931	17 351	16 069	17 363	20 411
Dépôts à vue	177 762	188 185	196 491	214 179	245 223	246 501	255 688	273 632	286 353	312 361
Comptes sur livret	64 895	67 636	75 157	89 203	92 529	98 942	105 583	110 420	116 325	119 150
Comptes Épargne-Logement	831	750	693	699	676	617	619	630	525	494
Dépôts à terme ; bons ; certificats de dépôt et titres de créance négociables (en 2012)	88 031	115 615	136 777	144 889	163 887	171 444	224 565	202 832	198 978	200 792
Concours de caractère bancaire	526 430	618 957	715 784	771 025	845 107	907 588	955 835	982 019	1 015 371	1 068 398
Finances publiques (million de F.CFP)										
Recettes										
Nouvelle-Calédonie	127 852	151 807	163 910	166 340	173 975	183 921	211 413	211 564	nd	nd
Province des îles Loyauté	13 688	13 853	22 023	14 414	14 935	17 185	16 974	18 678	nd	nd
Province Nord	23 249	24 028	32 651	25 785	40 517	38 760	40 912	32 927	nd	nd
Province Sud	38 780	43 484	57 222	44 777	49 616	54 382	55 773	59 110	nd	nd
Dépenses										
Nouvelle-Calédonie	127 420	136 981	184 537	168 955	167 717	178 399	202 389	225 804	nd	nd
Province des îles Loyauté	12 249	13 217	18 822	16 710	16 862	15 978	17 121	19 092	nd	nd
Province Nord	20 596	21 729	23 337	36 786	39 262	40 016	32 806	33 760	nd	nd
Province Sud	41 820	43 893	47 442	50 920	52 325	51 666	55 830	57 409	nd	nd
Dépenses de l'État en Nouvelle-Calédonie	nd	nd	nd	nd	147 422	155 833	156 434	155 823	135 782	nd
Comptes économiques										
Produit intérieur brut (milliard de F.CFP)	663,3	768,0	735,7	744,7	842,9	887,4	nd	nd	955,2	nd
Taux de croissance réel (%)	5,7	4,2	0,6	2,3	6,9	4,4	nd	nd	1,3	nd
Produit intérieur brut/habitant (millier de F.CFP)	2 842	3 235	3 047	3 032	3 371	3 486	nd	nd	3 554	nd
Entreprises (secteur marchand non agricole)										
Créations d'entreprises (nbre)	3 652	3 910	4 212	4 648	5 089	5 110	5 021	4 778	4 699	4 716
Taux de création (%)	18,9	19,4	19,8	20,4	20,8	19,5	18,1	16,6	15,8	15,4

(1) De 1995 à 2002, il ne s'agit que des contractuels du secteur public. A partir de 2003 s'y ajoutent les fonctionnaires NC et Etat.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 p
Agriculture (tonne)										
Production de viande (abattages contrôlés)	4 964	5 224	5 520	5 454	5 680	5 839	5 973	5 970	6 300	5 989
Bovine	2 992	3 131	3 147	3 192	3 425	3 414	3 416	3 297	3 484	3 396
Porcine	1 972	2 093	2 373	2 262	2 255	2 425	2 557	2 673	2 816	2 593
Production marchande de légumes	12 594	10 244	11 617	10 044	10 120	11 563	11 624	10 838	12 213	13 028
Légumes (yc squashes, oignons et tubercules)	10 328	9 513	9 844	8 556	9 254	9 867	9 955	10 679	10 813	12 463
Pommes de terre (achats OCEF + nouvelles)	2 266	731	1 773	1 488	868	1 695	1 669	159	1 400	565
Production marchande de fruits	5 560	5 753	5 252	4 407	4 787	4 014	5 119	4 617	4 500	4 481
Production de céréales	3 956	5 781	4 203	2 664	3 335	2 597	4 198	4 386	4 815	6 738
Pêche-Aquaculture (tonne)										
Exportations de produits de la mer	2 663	2 267	2 326	2 368	2 131	1 749	1 834	1 943	1 793	1 648
dont crevettes	1 786	1 307	1 295	1 079	746	708	817	868	958	662
thons	626	656	725	947	1 095	844	779	775	636	774
holothuries	57	94	77	48	26	34	31	42	52	38
coquilles de trocas	187	198	199	277	228	144	175	227	127	146
Production de crevettes (des fermes membres du GFA)	2 278	1 843	2 036	1 830	1 124	1 539	1 630	1 555	1 667	1 293
Mines-Métallurgie										
Extraction minière (millier de tonnes humides)	6 179	7 575	6 662	6 386	8 922	9 232	9 659	12 004	13 115	14 293
Latérites	2 015	2 067	1 641	1 938	2 637	3 394	3 264	4 216	4 333	4 926
Saprolites	4 164	5 508	5 021	4 449	6 285	5 838	6 395	7 788	8 782	9 367
Production métallurgique (tonne de nickel contenu)	62 378	59 796	51 031	52 132	53 940	61 927	62 178	69 206	82 754	93 977
Ferro-nickels	48 723	44 954	37 467	38 230	39 802	40 513	43 030	40 459	54 683	56 486
Mattes	13 655	14 842	13 564	13 902	13 917	13 847	13 417	13 279	8 241	6 761
NHC	///	///	///	///	222	7 568	3 378	7 557	12 464	9 686
NiO	///	///	///	///	///	///	2 353	7 911	7 366	21 044
Production de carbonate de cobalt (tonne de cobalt)	///	///	///	///	///	///	151	503	435	1 568
Cours du nickel au LME (USD/Lb)	11,00	16,89	9,58	6,65	9,89	10,39	7,95	6,81	7,65	5,37
Cours du dollar (en F.CFP)	95,23	87,19	81,59	85,90	90,14	85,78	92,89	89,83	89,93	107,63
Construction										
Logements achevés* (nbre)	2 312	2 443	2 243	2 637	2 480	2 536	2 721	1 836	1 977	2 489
Autres constructions achevées* (nbre)	422	424	520	526	537	585	539	572	483	414
Consommation de ciment (tonne)	133 455	140 962	139 498	140 173	161 236	147 761	124 956	119 279	106 492	115 648
Index BT21 (déc. de chaque année, base 100 en déc. 2012)	79,72	83,14	88,95	89,64	89,46	94,49	98,80	101,50	101,49	101,81
Effectifs salariés (moyenne annuelle)	6 949	7 778	8 299	8 480	8 838	9 155	8 738	8 455	8 318	7 972
Transactions immobilières (nbre)	///	///	///	///	///	///	///	///	2 995	3 201
Transport aérien										
Trafic international (aéroport de Tontouta)										
Passagers (nbre)	414 990	443 092	456 692	462 262	479 331	489 794	486 559	476 662	479 910	497 601
Marchandises (tonne)	5 440	5 568	6 222	6 449	6 186	6 258	5 633	4 953	4 696	4 703
Trafic intérieur (tous les aéroports)										
Passagers (nbre)	287 682	313 309	342 726	365 063	364 425	348 337	392 491	400 295	434 803	439 099
Marchandises (tonne)	nd	nd	nd	nd	nd	1 428	1 579	1 696	1 852	1 786
Transport maritime (millier de tonnes)										
Trafic international	5 260	6 028	5 118	5 451	7 254	7 113	7 283	7 513	8 722	9 244
Trafic intérieur	3 436	3 503	3 100	2 996	3 335	3 329	3 374	3 338	3 334	3 081
Tourisme										
Touristes (nbre)	100 491	103 363	103 672	99 379	98 562	111 875	112 204	107 753	107 187	113 951
Durée moyenne de séjour sur le territoire (jour)	19,1	19,6	19,7	21,1	20,0	20,1	21,0	20,3	20,2	19,3
Croisiéristes (nbre)	118 898	124 467	152 250	131 231	183 245	235 684	277 941	385 925	421 636	444 124
Nuitées dans hôtels de Nouméa (nbre)	586 081	554 571	615 408	569 041	535 425	663 884	631 769	606 228	567 971	nd
dont nuitées des non résidents	379 146	347 317	360 233	304 274	279 406	316 228	288 021	285 560	282 024	nd
Durée moyenne de séjour à l'hôtel (jour)	3,7	2,4	2,9	2,5	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1	nd
Taux d'occupation des chambres (%)	61,9	60,9	62,3	58,8	57,9	61,2	59,1	56,6	58,6	nd

* ayant reçu l'attestation COTSUEL.